

**« LE MODELE FRANÇAIS
D'INTEGRATION »**

Sommaire

Accueil par Jean-Pierre Chevènement, Président de la Fondation Res Publica	7
<i>« De la nécessité et des difficultés d'une politique d'intégration »</i> par M. François Lucas, préfet, ancien directeur de l'Immigration	7
<i>« Pouvons-nous, devons-nous, accueillir tous les migrants ? »</i> par M. Serge Michailof, chercheur associé à l'IRIS, auteur de « <i>Africanistan: L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?</i> » (14 octobre 2015, éd. Fayard)	15
<i>« Repenser et expliciter notre modèle d'intégration »</i> par M. Marcel Gauchet, philosophe et historien, rédacteur en chef de la revue <i>Le Débat</i>	26
Conclusions de Jean-Pierre Chevènement, président de la Fondation Res Publica	35
Débat final	45

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Nous avons choisi le titre de ce colloque il y a plusieurs mois. Les événements récents donnent à ce sujet une brûlante actualité en nous interpellant sur « *le modèle français d'intégration* ».

Nous allons donc écouter avec beaucoup d'intérêt ce que nous diront M. François Lucas, préfet, qui a été directeur de l'Immigration au ministère de l'Intérieur, M. Marcel Gauchet, philosophe bien connu, directeur de la revue *Le Débat* et M. Michailof, chercheur associé à l'IRIS, ancien maître de conférence à Sciences Po, ancien directeur à la Banque mondiale et qui, pour avoir été directeur des opérations de l'A.F.D. (Agence française pour le développement), connaît particulièrement bien le problème du Sahel. Je vous recommande son dernier livre : « *Africanistan* »¹.

Je donne tout de suite la parole à François Lucas en lui demandant de présenter le sujet.

FRANÇOIS LUCAS

De la nécessité et des difficultés d'une politique d'intégration

Pour camper le décor, je commencerai par quelques éléments sur la pression migratoire puis sur le rôle que pourrait jouer l'Union Européenne. Enfin je poserai la question : la France a-t-elle une politique d'intégration ? ... en me gardant bien de donner la réponse moi-même.

¹ *Africanistan: L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?*, Serge Michailof, éd. Fayard, 14 octobre 2015.

1/ La pression migratoire, à court et long terme.

1.1 *La crise actuelle* confirme les faiblesses du système statistique, correspondant aux faiblesses du contrôle. Europol et Frontex comptent les entrants deux voire trois fois... et parfois ne les comptent pas du tout (les services grecs avaient coutume de dire qu'il fallait multiplier par trois le nombre de passages révélés). Les absences de retour après expiration des visas de court séjour ne sont pas enregistrées du tout. Les chiffres qu'on voit circuler ne sont donc pas confirmés de façon scientifique.

Le flux habituel est estimé à 100 000 entrées par an. On a atteint un pic à 160 000 au moment de la crise tunisienne et assisté à une explosion en 2014 (280 000 entrées) et surtout en 2015 : fin août on atteint le chiffre de 540 000 entrées dans l'espace Schengen, ce qui donne en projection 2015 le chiffre de 800 000. C'est ce chiffre qui tourne en boucle, quasiment officialisé par Berlin et qui indique une tendance. Il doit être pris avec précaution.

Pour sa part, le H.C.R. estime à 700 000 les arrivées en Europe en 2015, soit un doublement des flux courants et s'attend au même volume en 2016.

Qui sont ces arrivants ?

Sur la voie orientale, il s'agit de Syriens pour les deux tiers et d'Afghans pour 20 %. Les premiers obtiennent l'asile facilement, les autres moins.

Sur la voie centrale (Libye-Tunisie-Italie), des Erythréens, des Soudanais, des Nigériens, d'autres de C.F.A.O., mais aussi des Bangladeshi.

Sur la voie occidentale, via Ceuta et Melilla, les chiffres sont faibles en provenance d'Afrique de l'ouest. Tant que le Maroc et l'Espagne protègent Schengen et que l'Algérie n'entre pas en crise, c'est une voie tenue.

Mais là n'est pas l'essentiel.

1.2 A long terme, il faut s'intéresser aux projections démographiques, à 2050.

Les projections de l'ONU annoncent des migrations de grande ampleur, depuis l'Asie comme depuis l'Afrique subsaharienne.

On constate un plafonnement de la croissance démographique en Chine qui conserve néanmoins un gros potentiel migratoire, toutefois pas aussi important qu'en Inde où les 1,7 milliard d'habitants prévus vont devoir trouver à s'employer. Je me souviens, pour l'anecdote, des diplomates indiens circulant en Europe dans les quatre ou cinq dernières années pour conclure des accords sur

le thème « Vous avez un problème démographique, nous avons la solution... ». Cela vaut aussi pour les États les plus pauvres du subcontinent indien (Bangladesh, Sri Lanka, Pakistan).

En Afrique, la population va doubler d'ici une génération (passant de 800 millions à 1,6 milliard d'habitants). La transition démographique n'y est pas achevée : on constate le maintien d'une fécondité élevée, alors que la mortalité s'est écroulée, dans des pays dont le marché du travail est évidemment incapable d'absorber des croissances démographiques très élevées (400 millions d'habitants au Nigéria, 200 millions dans les quatre États les plus pauvres du Sahel, 165 millions en Éthiopie, 160 millions en Égypte, 105 millions au Soudan...).

Cela signifie qu'au-delà des déplacements massifs qu'entraînent les guerres actuelles on doit s'attendre à une croissance importante et sur de longues années des déplacements de nature économique. Beaucoup de ces migrants constitueront un apport de main d'œuvre qualifiée car l'appareil secondaire et universitaire est en avance sur le marché du travail, notamment grâce à l'aide au développement, comme on l'a constaté pour la Tunisie.

2/ Il ne faut guère compter sur l'Union européenne, ni pour la maîtrise des flux, ni pour l'intégration.

2.1 Schengen est moribond.

Dans sa partie visible, le caractère illusoire des contrôles est révélé aux yeux de tous : pas de gardes-frontières européens, des policiers mal payés donc corruptibles, une absence d'efforts dans les États de transit qui, sachant que les populations ne resteront pas, n'ont aucun intérêt à investir sur la protection des frontières, absence de rigueur dans l'application des obligations de l'accord de Dublin en matière de demande d'asile... Le budget de Frontex, où j'ai représenté la France pendant trois ans et demi, de 80 millions d'euros en moyenne, était inférieur au budget de la sous-direction chargée des contrôles de la direction de l'Immigration qui ne comporte pas les services de la police aux frontières. C'est un budget dérisoire ! Il est presque irresponsable d'avoir doté d'aussi peu de moyens une agence européenne chargée, soi-disant, du contrôle des frontières.

Dans sa partie invisible, le système de visas de court séjour est aussi défaillant. L'Europe fait du droit, pas de l'administration. Elle se rassure avec un code commun des visas, incontestable progrès accompli en 2008 sous présidence française. Mais Bruxelles n'emploie aucun moyen pour s'assurer de sa bonne application. Si les 800 000 visas attribués pour la Grèce peuvent s'expliquer par le tourisme, le même chiffre pour la Finlande peut susciter la perplexité... Mais cela vaut pour la France : combien des jeunes Algériens venus l'été voir la famille repartent-ils en septembre?

Ainsi Schengen, libre circulation en échange d'un contrôle communautaire des frontières, a-t-il pu passer pour une « escroquerie ». Crise, repli xénophobe expliquent aujourd'hui la tentation de la restauration des frontières internes. Mais le besoin de contrôle réel peut aussi la justifier : plusieurs filets peuvent être utiles. Ce qui va la freiner, ce sont les coûts d'une telle restauration et ses conséquences car le système Union européenne pourrait ne pas résister à une telle remise en question.

Par ailleurs, cette impuissance a généré des politiques restrictives sur les longs séjours, aux dépens, parfois, des intérêts nationaux (séjours des étudiants, des salariés, diplômés ou pas, des scientifiques et des artistes. Au point qu'un État comme la France, restée très accueillant, de façon très constante, depuis une dizaine d'années, pouvait apparaître comme un pays qui se fermait et n'accueillait plus.

Ce qui manque le plus aux pays européens est une action diplomatique vers les États sources ou les États de transit. Une absence coupable dont l'Union européenne vient de prendre conscience. Le sommet de Malte², la semaine dernière, s'est très mal passé et les États d'Afrique se sont opposés à une tentative de régulation conjointe pourtant indispensable. D'une certaine façon on a régressé sur ce terrain.

² Les mercredi 11 et jeudi 12 novembre 2015, à la demande du Conseil européen d'avril 2015, un sommet international a été organisé à Malte (Sommet de La Valette) afin d'examiner les questions relatives aux migrations avec les pays africains et d'autres pays concernés au premier plan.

2.2 L'Europe n'a pas de politique d'intégration.

Elle n'en a pas en interne, comme en témoigne le fiasco de la politique sur les Roms, elle n'a fixé aucune contrainte en ce domaine, sauf l'exigence de l'emploi pour rester sur le territoire.

Elle n'en a pas non plus pour les migrants. Elle a laissé les États libres de déterminer leur politique de long séjour, d'avoir ou pas des politiques d'intégration. Elle n'a pas fixé de règles sur le regroupement familial qui reste l'affaire des juges. C'est ainsi que coexistent des systèmes très communautaristes, ultra-libéraux et quelques restes de politiques d'intégration.

3/ La France a-t-elle une « politique d'intégration » ?

La France délivre de façon constante depuis dix ans environ 200 000 titres de séjour : 60 000 étudiants, 70 000 conjoints et familles de Français et regroupement familial des étrangers réguliers, 15 000 salariés, 15 000 réfugiés et 20 000 à 30 000 clandestins régularisés sur place.

3. *Des actions ciblent les primo-arrivants* : information, cours de langue, bilan professionnel. C'est ce qu'on appelait « contrat d'accueil et d'intégration » sous la majorité précédente, contrat dont l'irrespect n'avait pas de conséquence. L'actuel projet de loi sur l'immigration accroît les exigences, notamment linguistiques, et fait de l'assiduité aux cours et du respect des valeurs de la République des conditions d'attribution du titre de séjour, lequel va devenir pluriannuel.

Mais l'État ne porte plus de politique d'intégration. Le mot même a disparu de la seule direction de l'administration centrale qui s'occupe des primo-arrivants, au ministère de l'Intérieur (devenue « Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité »)

Ailleurs, à l'Éducation nationale, à la Culture, au Logement, à la Politique de la ville, au nom de l'égalité et de la non-discrimination, la politique d'intégration a quasiment disparu. Le délégué interministériel à l'intégration n'a pas été nommé et le Haut comité en charge de l'intégration n'a jamais été réuni sous la gauche.

Le gouvernement semble avoir choisi de privilégier une ligne d'affirmation de la « citoyenneté », d'égalité de droits et de devoirs, sans distinction des origines.

3.2 Qu'en est-il de la naturalisation ?

Un million d'étrangers sont devenus Français depuis 2006, la moitié environ ayant gardé en même temps sa nationalité d'origine. 80 000 en 2014, soit moins que la moyenne décennale, mais plus que la chute organisée en 2011 et 2012, à moins de 50 000.

Parmi ces 80 000 naturalisés par an, à part les naturalisés par mariage (25 000), les autres sont naturalisés après un entretien sur leur capacité à intégrer les valeurs de la République, sur l'absence de comportements délictueux ou violents etc. Les préfetures y veillent, on ne naturalise pas en France si facilement que certains veulent bien le dire.

Le débat n'est pas tranché de savoir si la naturalisation vient couronner un parcours d'intégration ou si elle en est un des facteurs, auquel cas elle doit intervenir vite. Un gros tiers des naturalisations interviennent vite (entre 5 et 9 ans) et un deuxième tiers après 10, 15, voire 20 ans de présence en France. Cela témoigne d'une véritable hésitation, ancienne, entre les deux politiques ou simplement d'une absence de choix.

3.3 La question des clandestins.

Combien sont-ils? Les gouvernements, quelle que soit leur tendance politique, ont toujours donné au Parlement le chiffre approximatif de 400 000. Ce chiffre exprime la différence entre les OQTF (obligation de quitter le territoire français) non exécutées (95 000) et les départs, forcés ou spontanés (25 000). Ce flux annuel de 70 000 peut être multiplié par 5 ou par 10, selon le temps de la régularisation. On serait donc entre 350 000 et 700 000. Le chiffre de 400 000 reste crédible car il est proche du nombre de bénéficiaires de l'A.M.E. (Aide médicale d'État) qui a atteint 300 000 en 2014. L'ordre de grandeur est cohérent, logique, et n'a été contesté par aucune étude. On sait d'ailleurs que les études sur les clandestins sont méthodologiquement difficiles...

La question est importante car s'ils ne sont pris en charge par aucune institution publique (sauf leurs enfants par l'école, et les malades par l'hôpital), ils sont pris en compte par l'économie (plutôt « grise »), ils se logent, ils se nourrissent. Progressivement, ils s'intègrent dans un réseau de voisinage... Mais s'intègrent-ils dans la République ? Ont-ils un sentiment d'appartenance plus large que leur réseau de voisinage, d'économie souterraine, de pratique culturelle?

Je terminerai par quelques questions.

De quelle population parle-t-on?

- S'agit-il des primo-arrivants en terre promise, prêts à aimer la France et à la défendre pour peu qu'on la leur explique ? Et comment intégrer plus vite les clandestins sans créer un gigantesque appel d'air ?

- S'agit-il des deuxième ou troisième générations, nées en France mais qui alimentent des formes d'auto-rupture avec la France, apartheid alimenté de l'intérieur, s'appuyant sur le ressentiment et l'humiliation coloniale et nourri de salafisme ?

- Peut-on traiter de la même façon les francophones et les anglophones plus prompts à s'enfermer dans des logiques communautaires, surtout s'ils viennent d'Asie ?

Le concept d'intégration permet-il d'englober tous ces phénomènes ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, François Lucas, pour cet exposé qui est à la fois une photographie et un questionnement sur les perspectives de l'immigration. Vous avez terminé par une question sur l'intégration.

Le mot « intégration » peut être contesté. Certains lui préfèrent « assimilation ». Mais il me semble que le mot « assimilation » signifie une réduction à l'identique et ignore le fait que la France s'est faite au long des siècles en acceptant des apports successifs (italien, espagnol, anglo-saxon, germanique, juif, arménien, portugais, maghrébin) sans toutefois que cela porte atteinte à « la structure de sa personnalité » (je reprends ce terme d'un rapport que Jacques Berque m'avait fourni en 1985 : « *Les enfants nés de l'immigration à l'école de la République* »), même si la langue française s'est enrichie de beaucoup de mots d'origines italienne, espagnole, allemande, anglaise etc.

Le concept d'intégration renvoie à l'idée de nation, au sens républicain du terme : communauté de citoyens sans distinction d'origine, de religion... Cette mise en rapport de l'intégration et de l'immigration se justifie donc parfaitement au regard des 200 000 titres de séjour supplémentaires accordés par an. Et nous voyons à l'horizon que ces flux pourraient grandir.

Si dramatique soit la situation actuelle, qui nous plonge tous dans la tristesse, je vois un aspect positif dans la réaction que le peuple français manifeste à l'égard des terribles attentats du 13 novembre dernier : il se resserre naturellement autour du drapeau, chante la Marseillaise et manifeste concrètement qu'au-delà de la nation il n'y a rien de solide.

C'est ce que vient de confirmer François Lucas à propos de Schengen. Schengen est moribond. On peut le regretter mais quand moins de 400 postes Frontex sur 725 sont pourvus d'effectifs parce qu'un certain nombre de pays n'ont pas rempli leur quota, on peut se poser beaucoup de questions. On pourrait, sur Schengen et sur d'autres sujets, développer très largement.

Il apparaît à l'évidence que la seule structure qui résiste est la structure nationale parce que c'est dans ce cadre que s'est réalisée l'intégration. Le mot le moins mal approprié est en effet celui d'« intégration », car il accepte les différences mais dans le cadre républicain. Certains parlent d'« inclusion », mot introduit par le rapport Thuot que j'ai critiqué dans la revue *Le Débat*³ du mois de septembre. « Inclusion » semble désigner le rapprochement de tous avec tous, sans norme bien définie, suggérant même que c'est aux autochtones de se rapprocher de ceux qui arrivent. C'est assez irréaliste. Et il me semble que le concept d'inclusion dissimule à peine la réalité du communautarisme, c'est-à-dire une organisation par communautés qui, si on laisse les choses aller, se replie naturellement sur elles-mêmes, créant un ordre qui n'est pas l'ordre républicain. On a vu se développer ce genre de structures dans les pays anglo-saxons mais ceux-ci commencent à s'en dépendre et se posent beaucoup de questions sur le multiculturalisme. Entre « assimilation » et « inclusion », le mot intégration à la nation conçue comme communauté de citoyens nous paraît encore le mieux approprié.

Encore faut-il que l'intégration fonctionne. Or la France, depuis une quarantaine d'années, ne s'aime plus assez elle-même pour donner l'envie d'y adhérer. Il se pourrait bien que cela soit en train de changer et c'est un fait tout à fait capital. Si le sentiment d'appartenance à la nation, au sens républicain du terme, se manifeste de plus en plus clairement et fortement dans l'esprit de nos

³ « Continuer à 'faire France' » par Jean-Pierre Chevènement, dans la revue *Le Débat* (Gallimard) n° 186, 2015/4, p. 137-146. Cette contribution répond au rapport de M. Thierry Tuot pour une « société inclusive » remis au Premier ministre le 1er février 2013.

concitoyens, cela suscitera l'envie d'y adhérer. Naturellement, cela implique le respect de la loi et d'un certain nombre de règles.

Je jugeais utile, à ce stade du colloque, de préciser ces notions puisqu'aussi bien François Lucas avait terminé son exposé en nous renvoyant la question : « Le concept d'intégration permet-il d'englober tous les phénomènes que je viens de décrire et qui ont trait à l'immigration au sens général et à la manière dont nous traitons ce problème ? »

Ce n'est bien sûr qu'un aspect de la question.

Je vais me tourner vers M. Serge Michailof qui, dans son livre « *Africanistan* » montre que l'Afrique sahélienne constitue une véritable bombe à un terme qui n'est pas si lointain (vingt ou vingt-cinq ans), bombe que nous devons absolument désamorcer.

Comment pouvons-nous le faire ? La réponse que nous donnions traditionnellement était le co-développement mais cette réponse est tout à fait insuffisante compte tenu des dispositifs qui ont été mis en ligne. L'Afrique est un défi aussi important, peut-être, que celui du climat. Peut-être faudra-t-il un jour penser à y consacrer autant de moyens que ceux qu'on déploie pour le climat. En effet, le doublement de la population de l'Afrique dans un délai de trente ans pose un défi considérable. Il faut le relever et nous armer pour les temps qui viennent. Le bateau « République », pour tenir la mer, a certainement besoin de travaux de grand carénage pour faire en sorte que la République puisse continuer à flotter. *Fluctuat nec mergitur...*

Je donne la parole à M. Michailof.

SERGE MICHAÏLOF

Pouvons-nous, devons-nous, accueillir tous les migrants ?

Merci, Monsieur le ministre.

Spécialiste des problèmes de développement dans les pays pauvres ou en crise, j'ai été naturellement conduit, sans prétendre à aucune expertise, à me pencher sur le problème des migrations sud-nord. Je souhaite par conséquent vous présenter l'état de ma réflexion sur quatre principaux thèmes :

- a) les migrations économiques et le rôle joué par la divergence croissante entre revenus ainsi que par les diasporas,
- b) les migrations d'origine politique et leur ampleur prévisible à venir,
- c) l'impact de possibles futures migrations africaines massives sur notre société,
- d) enfin les dangers posés par le multiculturalisme.

1) *Migrations économiques, le rôle joué par la divergence croissante entre revenus.*

Le XIX^{ème} siècle a été considéré comme une période de migrations de masse, notamment dans le sens Europe-USA. Or à cette époque la croissance démographique était de l'ordre de 0,5 à 0,6 %, au niveau mondial comme en Europe. Actuellement, dans certaines régions, je pense ici au Sahel, la croissance démographique est six fois plus élevée qu'au XIX^{ème} siècle. Les possibilités d'emploi local y sont très médiocres, les conditions de vie misérables et les perspectives d'avenir bouchées. Cette situation provoque depuis des décennies d'importantes migrations dites économiques.

Leurs causes sont d'abord, comme le rappelle Paul Collier dans « *Exodus* »⁴, une réponse au phénomène d'extrême inégalité au niveau mondial dans un contexte d'accélération de la circulation de l'information. Ces migrations s'accroissent lorsque l'écart entre les niveaux de vie augmente, ce qui est le cas actuellement. Ces disparités entre niveaux de vie sont complexes à mesurer car elles impliquent une comparaison des revenus par habitants exprimés en termes de parité de pouvoir d'achat mais aussi en termes de dollars courants et elles doivent tenir compte de la répartition des revenus.

Jean Marie Cour s'est essayé à calculer cet écart dans un papier non encore publié⁵. Il montre ainsi que l'écart entre les PIB par habitant, exprimés en

⁴ « *Exodus, how migration is changing our world* », Paul Collier, Oxford University Press, 2013.

⁵ « Gérer et non se contenter de subir l'évolution des disparités de niveau de vie entre pays riches et pays en voie de peuplement », Jean Marie Cour, 2015.

termes de parité de pouvoir d'achat, entre l'ensemble Europe-USA-Japon et le continent africain (y compris l'Afrique du nord) *s'accroît* : il est passé d'environ 10 en 1975 à 16 en l'an 2000. Ce type d'écart est sans précédent historique. Mais partant du principe que les besoins ressentis dans les pays pauvres s'expriment aussi en dollars et pas seulement en termes de parité de pouvoir d'achat, il montre que l'écart des PIB par habitant entre le Mali et la France est actuellement de 78 et que les revenus moyens en dollars des 1 400 millions d'habitants à haut revenus (hors Chine) sont 70 fois plus élevés que ceux des 600 millions d'habitants des pays à bas revenus. Ne tenant pas compte des classes urbaines africaines les plus aisées correspondant au premier décile de la population classée par ordre de revenu et comparant ainsi les 90 % de la population africaine la plus pauvre avec les 90 % de la population la moins riche des pays des pays OCDE, le rapport est de l'ordre de un à 100 exprimé en dollar et de un à 40 exprimés en termes de parité de pouvoir d'achat.

On comprend ainsi qu'indépendamment des problèmes politiques et des guerres, les seules pressions économiques poussant aux migrations aient peu de chance de se résorber. *Au final le XXI^{ème} siècle ne sera-t-il donc pas en fait le véritable siècle des migrations de masse ?*

2) *Migrations économiques, le rôle joué par les diasporas.*

L'un des points particulièrement intéressants de l'analyse de Paul Collier porte sur le rôle clé que jouent les diasporas dans les pays d'accueil, qui agissent comme un accélérateur de migrations. Il explicite et définit le concept de diaspora, qu'il relie à la permanence de la culture d'origine et au choix d'une communauté de se différencier de la culture autochtone, la langue utilisée en famille constituant l'un des marqueurs de cette différence mais n'étant pas le seul, l'endogamie étant aussi un important marqueur.

Il analyse et modélise le rôle de ces diasporas et montre ainsi que celles-ci, en facilitant l'installation des migrants, jouent un rôle fondamental dans le processus migratoire : dans un contexte de forte inégalité de revenus, en l'absence de restrictions apportées à l'immigration et sans absorption d'une partie significative de la diaspora par la culture autochtone, une accélération du processus est inévitable. Collier montre aussi que le processus d'absorption est d'autant plus lent que la culture des immigrants est éloignée de la culture

autochtone, et qu'à taux d'immigration constant provenant de diverses cultures, la diaspora dont la culture est la plus éloignée de la culture autochtone tend mécaniquement à grossir plus vite que les autres. Une diaspora polonaise tend ainsi à se fondre rapidement dans la société britannique alors qu'une diaspora du Bangladesh a toutes chances de grossir...

Il développe, affine et modélise cette analyse fondée sur l'interaction entre des « flux » et des « stocks » de migrants. En raisonnant sur les intérêts de trois grands groupes sociaux, les immigrés, les autochtones et les résidents des pays d'émigration – qu'il ne faut pas oublier –, il fait apparaître le caractère inepte de nombre de politiques migratoires et plaide pour une approche fondée non sur l'idéologie ou des préjugés mais sur une analyse objective et dépassionnée⁶. Ainsi, dans le cas où un objectif de politique migratoire serait de stabiliser la taille d'une diaspora, le taux de migration toléré (incluant les illégaux non expulsés) ne doit pas dépasser le taux d'absorption (d'assimilation) ; ceci signifie que le taux de migration des populations provenant de cultures très éloignées de la culture autochtone doit être inférieur à celui des populations aisément assimilables.

Paul Collier rappelle à cet égard qu'à mesure que la taille d'une diaspora croît, les interactions de ses membres avec la société autochtone se réduisent et les possibilités d'assimilation (il utilise le terme d'« absorption ») diminuent. Il estime que, sans politique restrictive à l'immigration, la taille croissante de la diaspora constitue un véritable aimant pour une nouvelle immigration, dans un contexte où plus l'immigration s'accroît, plus la diaspora grossit et plus se réduit la capacité à s'intégrer, ce qui conduit mécaniquement à ce qu'il nomme un « déséquilibre de proportions épiques⁷ ». *L'une des conclusions de son ouvrage est finalement qu'un peu de migration qui apporte une diversité culturelle est excellent pour la société autochtone, mais qu'une immigration massive est*

⁶ Il est aisé de déduire des travaux de Paul Collier qu'une telle analyse est impossible en France puisque des controverses méthodologiques font qu'il est difficile de mesurer précisément les flux et qu'il est interdit sous peine de poursuites pénales de mesurer les « stocks »... Paul Collier souligne à cet égard qu'il est regrettable que le « politiquement correct progressiste » interdise toute recherche portant sur le défi que constitue la construction d'une solidarité sociale dans un contexte de diversité culturelle.

⁷ Paul Collier, *Exodus, op. cit.*

dommageable pour les trois groupes sociaux concernés si l'assimilation des immigrés se révèle particulièrement lente.

3) *Les migrations politiques et leur possible ampleur.*

Sur ces phénomènes migratoires d'origine économique se sont greffées d'importantes migrations dont les causes sont politiques, liées aux conflits du Moyen-Orient, à l'effondrement économique des pays touchés par ces conflits, aux massacres interethniques et interreligieux qui les accompagnent, et parfois, comme pour le cas de l'Érythrée, à la répression aveugle pratiquée envers sa population par un régime totalitaire. Le trafic des êtres humains est devenu dans ce contexte un « *business* » florissant dont le chiffre d'affaires est estimé à environ 40 milliards de dollars⁸.

En Europe, ce type de migration qui débouche sur des demandes d'asile s'est brutalement accéléré depuis 2014. Ce phénomène provoque une multiplication des déclarations politiques et beaucoup de confusion. Malgré son caractère spectaculaire, localement massif comme dans l'île italienne de Lampedusa et sur certaines îles grecques, et les drames affreux qui l'accompagnent, nos pays européens commencent juste à prendre la mesure de l'ampleur potentielle de ce nouveau type de migration. Cette nouvelle forme de migration vers l'Europe, de nature essentiellement politique, ne représente pourtant que l'écume d'une vague migratoire ; elle ne concerne pour l'instant essentiellement que des minorités ethniques et religieuses irakiennes et trois principaux pays (la Libye, l'Érythrée et la Syrie, sachant que les deux premiers sont très peu peuplés⁹), et un dernier pays bien loin de l'Europe, l'Afghanistan¹⁰.

En ce qui concerne la Syrie, pour laquelle les chiffres sont assez précis, sur une population de 23 millions d'habitants, à ce jour 250 000 ont perdu la vie, environ 4 millions sont partis se réfugier à l'étranger et 7,6 millions sont

⁸ « *Les drames de la Méditerranée : entre compassion, xénophobie et politique de l'autruche* », Philippe Hugon, IRIS, avril 2015.

⁹ Respectivement 6,3 et 6,7 millions d'habitants en 2015.

¹⁰ L'un de mes chauffeurs à Kaboul avait ainsi mis sept ans pour parvenir en Grande-Bretagne, dont il fut expulsé à son arrivée.

déplacés dans leur propre pays. Les migrants entrés en Europe en 2015 (espace Schengen) à fin novembre étaient au nombre de 850 000. Notons qu'en 2001, alors que la population totale en Afghanistan était du même ordre que celle de la Syrie aujourd'hui, environ cinq millions de personnes s'étaient réfugiées à l'étranger. Si le régime actuel devait s'effondrer sous les coups des talibans, c'est à une émigration analogue qu'il faudrait s'attendre.

Dans l'hypothèse où l'essentiel du Sahel basculerait à échéance de 2025-2035 dans un grave chaos sécuritaire, hypothèse dont je développe la plausibilité dans mon dernier livre, une telle catastrophe concernerait cette fois-ci 150 millions de personnes en 2025, peut-être 200 millions en 2035. L'effondrement de l'économie et les risques sécuritaires dans un environnement naturel particulièrement difficile seraient susceptibles de provoquer des déplacements massifs de population, portant sur des dizaines de millions d'individus¹¹, d'abord vers les grands centres urbains où pourraient être aménagés des camps de fortune, puis vers les grandes villes de la côte du golfe de Guinée. Celles-ci seraient vite saturées dans un contexte où toute l'Afrique de l'ouest ne manquerait pas d'être ébranlée par la déstabilisation du Sahel. La capacité des pays du Maghreb à recevoir une part de ces migrants serait très faible, il n'y a pour ceux-ci dans ces pays ni travail ni couverture sociale.

Dans ces conditions, comme il s'agit pour l'essentiel de francophones, combien chercheraient à rejoindre la France où résident déjà d'importantes diasporas provenant du Sahel ? Il ne s'agirait plus à l'évidence de quelques dizaines de milliers de personnes comme les 24 000 Syriens, tous éduqués, que nous sommes censés accueillir. *En réalité, migrations économiques et migrations politiques auraient toute chance de se cumuler et de se confondre, alors que l'interaction de prodigieux écarts de revenus et de la présence de diasporas elles-mêmes en forte croissance conduit systématiquement à une accélération des migrations.*

¹¹ 24 millions à échéance de 2030, si l'on applique le ratio syrien, mais l'effondrement économique dans un environnement aussi difficile que le Sahel conduirait à des migrations vraisemblablement encore plus massives.

4) *L'impact prévisible de migrations africaines massives sur notre société.*

Un tel phénomène migratoire serait-il une chance pour notre pays et pour une Europe frappée par le déclin démographique ? Je ne le pense pas car je crois, comme Michèle Tribalat¹², que le modèle français d'accueil des immigrés, qui était fondé sur l'assimilation, ne fonctionne plus depuis déjà longtemps, et ne saurait fonctionner face à une immigration massive de populations musulmanes d'origine rurale, très peu scolarisées, provenant du Sahel. Certes d'autres analystes et certains responsables politiques pensent que le temps permettra finalement cette assimilation, ou tout au moins une certaine intégration. D'autres au contraire se réjouissent de l'abandon d'un processus d'assimilation jugé excessivement brutal, car exigeant *in fine* l'abandon des cultures d'origine. Ils prônent la diversité culturelle et le multiculturalisme. Revenons sur ces questions sensibles.

Philippe d'Iribarne différencie corps politique et corps social. Traditionnellement, le processus d'intégration reposait essentiellement sur la pression exercée par le corps social sur les nouveaux arrivants. Mais la montée au sein du corps politique des principes d'égalité des cultures et de refus des discriminations a remis en question la légitimité de cette pression. Autrefois, l'immigré devait s'assimiler, non seulement en respectant les lois de la République, mais aussi en adoptant les valeurs et la culture de la population qui l'accueillait, qu'il s'agisse du choix des prénoms de ses enfants ou des codes de comportement courants. À titre d'exemple, mon père, immigré d'origine russe arrivé en France à la fin des années 1930, qui, lorsque j'avais 10 ans – je m'en souviens fort bien –, reçut un avis d'expulsion du territoire français, a refusé de m'apprendre le russe alors que je le lui demandais. Il voulait que ma culture soit exclusivement française.

Mais à partir du moment où l'on suit la logique du corps politique, tous les citoyens ont un droit égal au respect de leur culture, et être français se résume à seulement respecter les lois de la République, sans que les « arrivants » se sentent en quoi que ce soit contraints par la pression du corps social à adopter aussi les mœurs de la société qui les accueille. Évoquer ces différences de

¹² Voir à cet égard son analyse impitoyable dans : « *Assimilation, la fin du modèle français* », Michèle Tribalat, Éditions du Toucan, 2013.

comportement et de culture peut même susciter, comme le souligne Philippe d'Iribarne, une accusation de xénophobie ou de racisme.

Cette évolution a profondément déstabilisé le modèle français d'assimilation qui, en particulier pour les populations musulmanes en provenance d'Afrique, ne fonctionne plus et même régresse avec le temps. C'est un phénomène que Michèle Tribalat a mis clairement en évidence, statistiques à l'appui, en étudiant divers phénomènes sur longue période tels que l'évolution du taux d'endogamie, le retour en force de la religion et les phénomènes de concentration spatiale des populations immigrées. Ceci signifie que l'espoir que le temps fasse son œuvre, comme ce fut le cas pour l'intégration des Italiens, Portugais, Espagnols, Polonais, Russes, et pour beaucoup d'Algériens, Tunisiens et Marocains d'immigration ancienne ou d'origine urbaine, n'a pas de raison d'être avec ces nouveaux immigrés venus des campagnes africaines, car *in fine* la religion et la culture d'origine résistent aux pressions du corps social qui ont perdu leur légitimité.

5) *Implications pratiques.*

En fait, comme l'explique Paul Collier, pour que l'assimilation se produise et se généralise, il est indispensable de contrôler le taux de migration et d'adapter ce taux à l'origine des populations immigrées et à l'écart entre leur culture et celle de la population d'accueil. Si ces conditions ne sont pas réunies, tendent à se développer des zones culturellement homogènes qui, pour les plus pauvres, deviennent les ghettos de nos banlieues. La concentration des jeunes d'origine immigrée devient telle que les « natifs au carré », selon l'expression de Michèle Tribalat, se sentent en milieu étranger, voire hostile, et évitent ces quartiers à forte concentration de populations immigrées.

En 2011, en Seine-Saint-Denis, 60 % des jeunes étaient ainsi d'origine étrangère. À Clichy-sous-Bois, ce sont un peu plus de 80 %, à Aubervilliers près de 78 %¹³, au sein de certains quartiers plus de 90 %. Ce problème est rendu encore plus aigu par l'échec de l'école et l'ampleur du chômage. Les descendants

¹³ Dans une ville comme Blois, en 1968, la proportion de jeunes d'origine étrangère était de 5,4%. En 2011, elle atteignait 44%.

de ces migrants adoptent des positions néo-traditionnelles et Paul Collier explique ainsi comment les femmes immigrées du Bangladesh à Londres portent le voile, contrairement aux coutumes locales du Bangladesh. Le corps social local dominé par des populations immigrées ne joue plus son rôle habituel et au contraire impose désormais le respect de normes culturelles spécifiques inspirées des régions d'origine. *Dans ces conditions, beaucoup d'immigrés ne souhaitent nullement s'insérer et les autochtones ont eux-mêmes abandonné toute idée de les intégrer. L'ampleur des flux migratoires extra-européens débouche ainsi sur la constitution de communautés relativement étanches et nous conduit tout droit à une société multiculturelle.*

6) *Un questionnement sur le multiculturalisme.*

J'ai travaillé sur tous les continents et dans une grande institution multilatérale où patrons, collègues et collaborateurs étaient de toutes les origines ethniques imaginables. Je me sens ainsi français, européen, mais aussi citoyen du monde. Pour avoir vécu avec bonheur plus de dix ans aux États-Unis, société réputée multiculturelle¹⁴, j'éprouve un vrai plaisir à vivre dans un environnement où voisins et amis viennent du monde entier et vous apportent la richesse de leurs cultures respectives.

Je n'ai pourtant aucune envie de vivre dans un des ghettos de la banlieue parisienne, dans un immeuble saccagé par des résidents refusant le respect des règles élémentaires de notre savoir-vivre, avec des bandes « dealant » de la drogue en bas de l'escalier. Je suis ainsi malheureusement – et à mon grand regret – persuadé que ce modèle multiculturel qui me paraît un idéal sans doute souhaitable à très long terme, et que j'ai tant apprécié lorsque je résidais dans l'une des banlieues riches de Washington, est susceptible de nous conduire en France dans une douloureuse impasse. Cette impasse, nous la percevons déjà avec la montée du Front national et de l'extrême droite, qui « surfent » sur le malaise des classes moyennes françaises et le rejet par les classes populaires de cette intégration de sociétés immigrées extra-européennes. Nous percevons que

¹⁴ Il faut certainement nuancer cette vision des États-Unis en tant que société multiculturelle, car l'une des caractéristiques de ce pays est son exceptionnelle capacité à culturellement assimiler les enfants des immigrés, ce qui n'est pas le cas des pays européens.

toute accélération de ce type d'immigration fragiliserait finalement notre nation, car toute nation solide suppose une identité de valeurs et une culture commune, dont la construction a impliqué en France des siècles de répression des langues locales, des diversités religieuses et des communautarismes.

Certes, l'État en France est encore extraordinairement solide. Notre système de collecte fiscale est l'un des plus performants au monde. Notre territoire est quadrillé par une administration territoriale et une gendarmerie que beaucoup nous envient. Notre école publique, malgré ses défauts bien connus, apporte encore un socle commun de valeurs et de connaissance à 75 ou 80 % de chaque classe d'âge. Mais déjà de profondes fissures apparaissent dans cette construction qu'est la nation. Des quartiers entiers se transforment ainsi en communautés culturellement homogènes qui risquent de devenir, comme c'est le cas pour le quartier de Tower Hamlets à Londres, des enclaves fondamentalistes où se regrouperont les extrémistes de ces communautés immigrées.

Certaines diasporas exigent maintenant une représentation politique propre, comme c'est le cas en Grande-Bretagne pour le parti *Respect* qui représente des électeurs musulmans d'origine asiatique. Une logique multiculturelle peut justifier la mise en place de systèmes juridiques distincts, comme c'est le cas au Liban et comme le suggéra il y a quelque temps l'archevêque de Canterbury. Risquent alors d'apparaître de mini-califats gérés selon la *charia*, qui pourraient provoquer dans notre pays le type même de rejet collectif susceptible de porter l'extrême droite au pouvoir. Le nihilisme qui anime déjà nombre de jeunes Français issus de cette immigration, tentés par une interprétation rigoriste de l'islam et pour certains par le *djihad*, constitue un risque additionnel et peut le cas échéant provoquer de graves déchirures dans notre tissu social déjà très fragilisé.

Conclusion opérationnelle.

En conséquence un objectif raisonnable de toute politique migratoire devrait être de fixer une limite à la taille des différentes diasporas en pourcentage de la population d'origine et en fonction du taux d'absorption des diverses populations immigrées. Ce sont ces taux d'absorption qui constituent *in fine* les paramètres fondamentaux, non le nombre des migrants. Mais, et

particulièrement en France, nous ne disposons pas des informations permettant d'analyser correctement les phénomènes migratoires. Il y a en ce domaine encore trop de passions et de préjugés qui, faute de pouvoir procéder à des analyses objectives, déterminent largement nos politiques.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, M. Michailof.

Vous avez dit que le taux d'immigration doit être fonction du taux d'intégration, en citant Paul Collier. Comment définissez-vous précisément ce taux d'intégration, que Paul Collier appelle taux d'absorption ?

SERGE MICHAILOF

Paul Collier le définit indirectement. Il part d'un stock donné et regarde le stock à la fin d'une certaine période, sachant qu'il définit le stock, en périodes $N - 1$ et N , en examinant si la diaspora telle qu'il la définit, c'est-à-dire en fonction du maintien de la langue d'origine, de la concentration spatiale et de l'endogamie, est respectée. Evidemment, transformer tout cela en statistiques n'est pas évident. Mais s'il y avait des statistiques ethniques ce serait possible.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Cela pose d'autres problèmes. Je sais qu'il y a des partisans de ces statistiques ethniques mais leurs adversaires en voient les effets pervers, qui seraient considérables compte tenu du contexte passionnel que vous avez mentionné. Il est très intéressant de voir, face aux réactions « anti-immigrés », les réactions « pro-immigrés » de certaines associations qui sont très largement infiltrées dans les partis et particulièrement dans certains partis de gauche. Tout cela crée un contexte très particulier.

Je me tourne vers Marcel Gauchet, que je n'ai pas besoin de présenter.

Je renvoie au cahier de la revue qu'il dirige, *Le Débat* du mois de septembre-octobre¹⁵ où la question du multiculturalisme et de l'intégration est largement évoquée.

MARCEL GAUCHET

Repenser et expliciter notre modèle d'intégration

Ce que vous venez d'entendre ne laisse pas de doutes, le problème de l'immigration et de l'intégration est devant nous et nous sommes culturellement, intellectuellement, politiquement très désarmés pour le traiter. Ce constat a été le point de départ de ma réflexion. Je précise tout de suite que je ne suis en rien un spécialiste de ces questions. Je parle en citoyen qui essaye de réfléchir sur la chose collective. Le problème est au centre des interrogations qu'on peut nourrir sur le devenir des démocraties, en particulier en Europe. Il appelle l'attention de tous. C'est à ce seul titre que je parle.

Réfléchissant à la manière la plus utile d'éclairer cette question du modèle français d'intégration, je me suis persuadé qu'il fallait remonter plus avant pour en saisir les difficultés. Ce problème du modèle français d'intégration est lui-même un cas particulier d'un problème bien plus général qui me semble toucher l'ensemble des sociétés occidentales et très spécialement les sociétés européennes.

Les difficultés nombreuses que nous rencontrons en matière d'immigration et d'intégration me semblent relever en dernier ressort d'un problème philosophique assez simple. Problème que l'on peut résumer en première approche comme la prégnance d'une vision radicalement individualiste, au sens philosophique fort du terme : l'individualisme juridique. La prégnance de cette perspective purement individualiste rend impossible de traiter la dimension collective du phénomène. Dans l'imaginaire contemporain, l'immigré, de préférence sans-papiers, est la figure par excellence de l'*individu*, comme victime de la *société*.

¹⁵ http://le-debat.gallimard.fr/numero_revue/2015-4-septembre-octobre/

Cette contrainte de pensée se manifeste dès le choix du terme d'« intégration ». Comme Jean-Pierre Chevènement l'a rappelé tout à l'heure, chacun sait que ce terme est fait pour écarter – avec une horreur variable – le terme d'« assimilation », devenu un repoussoir tant il évoque une pression insupportable de la société d'accueil sur les nouveaux arrivants, si ce n'est le projet totalitaire d'un « lavage d'identité » inimaginable au regard des repères qui sont devenus les nôtres.

En réalité, « assimilation » désigne le terme du processus, non ses modalités d'effectuation, comme tous les bons auteurs l'ont reconnu. L'intégration réussie débouche sur l'assimilation de fait qui ne signifie pas on ne sait quelle conformité autoritairement imposée mais, bien au contraire, l'appropriation intime de l'usage d'une société – comme on peut parler de l'usage du monde – qui fait qu'on s'y sent parfaitement à l'aise. Cette assimilation-là n'a jamais empêché personne de conserver son quant-à-soi et sa connaissance intime d'une autre société, sa société d'origine. Les milieux multiculturels qu'évoquait Serge Michailof en sont le parfait exemple : de toutes les couleurs, de toutes les cultures mais parfaitement capables de travailler au quotidien dans le même langage tout en faisant le départ entre ce qui regarde cette œuvre commune et l'identité singulière que chacun possède par devers lui. C'est peut-être ce qu'on peut considérer comme l'idéal de la communauté mondiale à horizon de... quelques siècles. Car il faudra du chemin pour y parvenir.

L'horreur qu'inspire la perspective d'une pression de la collectivité sur les individus a trouvé récemment son expression paroxystique dans le rapport qu'évoquait Jean-Pierre Chevènement et dont il a fait une excellente critique, le rapport de M. Thierry Tuot, conseiller d'État, proposant une « société inclusive », concept qui, dans l'esprit de l'auteur, va bien au-delà du simple concept d'intégration, au prix d'un détournement complet du terme « inclusion ».

La proposition, en l'occurrence, prend le problème à l'envers : c'est à la société d'accueil de s'adapter aux populations immigrées pour les « inclure » : non-sens sociologique élémentaire ! Dans tous les cas et quoi qu'on veuille, quelle que soit la politique mise en œuvre par la puissance publique, la société d'accueil est infiniment plus puissante, plus forte, que l'individu nouvel arrivant, et cela d'autant plus que celui-ci est démuné culturellement ou procède d'une culture très éloignée de celle dans laquelle il arrive. Le vrai problème est de canaliser cette force collective qui s'applique dans tous les cas, mais à laquelle, évidemment, les nouveaux arrivants, faisant usage de leur liberté, peuvent très bien résister. C'est ce que l'on observe à la faveur de certains phénomènes

diasporiques que Paul Collier a mis en lumière et dont une des dimensions est l'éventuelle résistance culturelle à l'intégration, dimension nouvelle du problème à laquelle nous n'avions pas songé. Malika Sorel a écrit sur ces questions des pages très aigües qui méritent la réflexion. On peut et on doit canaliser cette force de la société d'accueil afin de l'utiliser à bon escient, on ne peut pas l'abolir par décret comme, en fait, c'est la proposition du rapport Tuot en dernier ressort.

Ces batailles de mots dont l'immigration est l'objet cachent une bataille philosophique qui ne dit pas son nom et que notre intérêt est d'explicitier dans toute la mesure du possible afin de mettre des mots justes sur les problèmes qui nous sont posés, en commençant par déminer la guerre des fantasmes qui empoisonnent notre vie publique et risquent de l'empoisonner toujours davantage. Le moment que nous vivons fait une véritable urgence de ce « dégonflage » des fantasmes suscités par un arrière-plan philosophique qui ne dit pas son nom.

De fait, nous avons affaire à l'affrontement implicite de *deux visions fantasmagoriques du devenir de nos sociétés européennes* : celle des militants ultragauchistes de *No borders* (sans frontières) contre celle du Front national. Même si ces visions fantasmagoriques ne sont jamais formulées par elles-mêmes, personne n'allant au bout de son discours, on détecte aisément leur travail souterrain.

Du côté des militants de l'immigrationnisme inconditionnel, le principe philosophique individualiste est poussé à ses dernières conséquences : en droit il n'y a que des *individus* et nulle *société* n'est reconnue. Mme Thatcher, qui l'avait affirmé il y a bien des années, a trouvé des disciples très inattendus – et très inconscients de l'être – jusque dans notre extrême-gauche qui a fait de cet aspect du thatchérisme son principe directeur.

Du principe qu'il n'existe, en droit, que des individus, résulte un droit illimité d'installation de chaque individu là où il espère trouver les conditions de vie qui lui seront les plus favorables : principe de libre circulation et de libre installation des hommes, à l'instar du principe du libre mouvement des capitaux, des biens et des services. À l'arrivée, une « société des étrangers », réunissant des gens qui n'ont en commun que leurs droits, leurs contrats et leurs échanges, la fonction de la chose publique se limitant à faire respecter ces droits,

les faire coexister pacifiquement et prendre les mesures nécessaires pour leur épanouissement.

Cette vision est l'implicite dominant mais non assumé de l'élite dominante de nos sociétés. Notre époque n'est plus aux grandes idéologies mais aux idéologies qui ne disent pas leur nom. Ce changement tout à fait crucial rend la tâche publique extrêmement difficile. On n'a jamais affaire à des gens qui disent complètement ce qu'ils pensent. Quoi qu'on ait pu penser du marxisme-léninisme, il avait l'avantage d'une grande cohérence, tout était mis sur la table. Là, tout reste dans l'implicite. On ne s'intéresse qu'aux conséquences d'une vision idéologique qu'on se garde bien d'explicitier car on en ferait apparaître immédiatement la fragilité.

Cette vision fantasmagorique qui ne fait que porter à l'extrême l'idée des droits individuels, a son répondant en négatif sur l'autre bord politique. Sous cet angle, elle se retourne en un fantasme de mort collective, de dissolution de la chose commune, de destruction de ce qui fait lien entre les êtres. Ne nous y trompons pas, c'est cette perspective mortifère qui est derrière le désespoir qu'exprime le vote Front national. Elle est encore plus enfouie que la précédente, qui peut prendre l'aspect d'un argumentaire juridique ou politique, puisqu'elle se situe du côté des principes positifs que reconnaissent nos sociétés. Dans sa version négative, retournée contre la possibilité même d'une société, l'idée est indicible. Elle s'exprime au mieux dans des rationalisations plus ou moins inconsistantes. Mais elle est puissamment à l'œuvre. Elle représente un facteur anxiogène majeur.

Face à ces fantasmagories inspirées par une logique individualiste devenue folle, la tâche politique qui s'impose est de revenir à quelques idées simples et d'en tirer les conséquences. La politique est l'art des conséquences, pas celui des principes (qui sont à la portée de tout un chacun et qui ne supposent pas d'art particulier).

Ce qui existe d'abord, ce sont les sociétés. C'est spécialement vrai de notre société où les individus existent *par* la société. La fracture intellectuelle qui traverse nos sociétés – qui va bien au-delà d'une quelconque fracture sociale ou morale – oppose ceux qui estiment avoir les moyens d'exister par eux-mêmes comme individus, par l'éducation, par les moyens matériels dont ils disposent, par les ressources de toutes sortes qui leur donnent l'illusion de l'autosuffisance,

et ceux qui savent très bien que leur sort précaire dépend de la collectivité dans laquelle ils s'insèrent.

Si l'on prend le problème dans une telle optique collective, il faut dire haut et fort – ce qui ne va pas de soi, notamment dans la société académique où il est simplement impossible de parler ainsi – que nos sociétés sont confrontées à une pression migratoire dont les raisons ne sont en rien mystérieuses. Elles nous ont été exposées très simplement. Tout ce qu'a dit Serge Michailof suffit pour en comprendre le principe élémentaire : il fait meilleur vivre chez nous à tous égards, matériellement mais aussi politiquement.

Nos sociétés sont condamnées à résister à cette pression migratoire, il faut le dire et l'assumer, même si nous jugeons les effets de cette arrivée de population bénéfiques pour des raisons démographiques, économiques (déficit, emploi qualifié...) ou encore pour d'autres raisons, tout à fait respectables, qui tiennent au goût de la diversité humaine.

Il est impossible pour quelque société que ce soit de ne pas contrôler ces flux de population, ou essayer de le faire. Cela ressort avec la plus grande clarté sur le cas des sociétés du sud confrontées à ce problème et où l'absence de moyens d'y faire face est source de troubles graves. Une société qui renonce à contrôler les mouvements de population sur son sol se nie comme société. C'est un enjeu symbolique majeur dans la mesure où l'immigration et l'intégration ne sont pas des phénomènes individuels mais posent un problème de cohésion collective. L'immigration ne peut être qu'un phénomène sous contrôle si l'on veut qu'elle soit acceptée. Dans la France d'aujourd'hui, beaucoup des phénomènes qu'on attribue un peu vite, sur la base d'une analyse sommaire, à la xénophobie, et qui nourrissent le vote Front national, ne sont pas dirigés d'abord contre les immigrés mais contre des autorités auxquelles on reproche l'absence de contrôle de l'immigration, soit par impéritie, soit par un dessein qui s'exprime dans la notion paranoïaque de « grand remplacement »... Inutile de dire que cette thèse n'a pas grand-chose à voir avec la réalité. La simple incapacité, pour des raisons à la fois pratiques et intellectuelles, suffit à expliquer le désarmement devant une pression qui n'est même pas reconnue pour ce qu'elle est.

Nous sommes très concrètement condamnés à résister ici et maintenant parce que la France a un problème d'intégration. Les travaux de Paul Collier, que M. Michailof a très bien résumés, sont ce que nous avons de plus éclairant en la matière. Il y a là une question de « physique sociale », comme aurait dit en son temps Auguste Comte, où le nombre, le rythme, la distance culturelle, sont des dimensions pratiques auxquelles nous sommes obligés de prêter la plus grande

attention, contre notre manière spontanée de penser, qui se situe plutôt sur le terrain des principes et qui pousse dans le sens de ce qu'il est convenu d'appeler « multiculturalisme ». C'est un corrélat strict de la vision individualiste – que j'évoquais trop vite – pour laquelle les droits des individus se prolongent dans le droit de chacun à sa culture. Ce droit a trouvé sa notion avec le terme d'« identité » qui a pris de ce fait dans la dernière période une force tout à fait extraordinaire, tantôt pour le réprouver, lorsqu'il désigne l'identité majoritaire qui prétend se défendre, tantôt pour le revendiquer, lorsqu'il renvoie aux identités minoritaires. Les travaux de Paul Collier ont suscité à cet égard des polémiques et des rejets d'une violence inouïe : « Comment peut-on prétendre mesurer la distance culturelle, s'indignait-on, les cultures, si hétérogènes soient-elles, sont sur un plan qui les rend toutes compossibles par principe ! ». C'est dire la difficulté qu'il y a à aborder cette question. En effet, l'arrivée dans un temps très court d'un très grand nombre d'immigrés émanant de cultures très éloignées de la nôtre – quelque difficulté qu'il y ait à caractériser cet éloignement – est ingérable. Mais c'est une donnée que les repères culturels dominants de nos sociétés ne permettent pas d'envisager. En témoigne le scandale que provoquent de tels propos dès qu'ils sont énoncés.

À cette pression du dehors à laquelle elles ne peuvent que résister, les sociétés sont d'autre part fondées à répondre par *une pression intégratrice* au-dedans. Il est légitime qu'elles exercent cette pression sur les populations qu'elles accueillent mais cette pression s'exerce d'une manière informelle dans tous les cas, quelle que soit la bonne volonté des personnes. Ce sont des phénomènes sociaux qui échappent aux rapports interindividuels. Chacun d'entre nous, arrivant au Royaume-Uni ou en Allemagne, a fait l'épreuve d'une telle pression qui ne vient d'aucune volonté particulière. Cette pression informelle ne fait pas grand problème quand elle concerne des immigrés issus de sociétés proches qui partagent nos repères politiques et culturels. Dans l'espace européen, quelle que soit l'hétérogénéité des sociétés, nous avons les mêmes valeurs politiques de base – en dépit de la particularité française des « valeurs de la République » – et les mêmes critères intellectuels qui relèvent de la rationalité dans ses différents secteurs. Mais il ne va pas nécessairement de soi qu'il en soit ainsi dans tous les domaines.

Le modèle français d'intégration peut se résumer par la formule du « Tout Ecole ». C'est la République enseignante qui a été chargée historiquement du

gros œuvre de l'intégration, ce qui n'empêchait pas une pression sociale multiforme de s'exercer par ailleurs, dans le travail, les liens de voisinage, etc. Pour autant que je puisse en juger sur la base des quelques études qui ont été faites, la société française me paraît s'être distinguée dans le paysage européen, en raison de la force de la culture scolaire, par une tolérance à l'égard des cultures d'origine beaucoup grande que ce qu'il est devenu de bon ton de soutenir.

L'intégration passait par l'école et c'est dans ce domaine que notre modèle est le plus remis en question bien que, miraculeusement, il fonctionne encore. Il est ébranlé parce que l'école est désarmée, culturellement, intellectuellement, politiquement, pour remplir une fonction de fait disqualifiée. Cependant, en raison de la grande inertie historique des systèmes institutionnels, ce qui se réalise d'intégration dans ce pays aujourd'hui continue de passer fondamentalement par l'école. Celle-ci a au moins réussi cette performance assez remarquable, quand on considère l'état de la société française, qu'on n'y trouve pas trace de racisme. C'est une sorte de miracle dans la situation où nous sommes.

Mais en même temps, cette école affaiblie reste seule en lice car par ailleurs la pression de la société s'est réduite. Elle s'est diluée du fait à la fois de la dynamique diasporique qui limite les contacts avec la société d'accueil et de la culture ambiante au sein de cette dernière. La culture dominante est devenue une culture de la différence en harmonie avec la logique individualiste. À chacun sa vérité, à chacun son identité, à chacun ce qu'il considère être sa culture de référence, qu'il est supposé, par une extraordinaire illusion d'optique sociologique, avoir « construite ». Nous sommes tous des personnes auto-cultivées, c'est bien connu, nous ne devons qu'à nous ce que nous sommes !

Nos sociétés, qu'elles le veuillent ou non, vont devoir retrouver le sens de cette pression intégratrice, l'assumer en la regardant comme légitime et pas seulement fonctionnelle. En la matière les choses ne se font pas toutes seules. Sur ce chapitre, on peut parler d'un « mirage de l'école » inspiré par les apparences de l'opération qui consiste à apprendre. En dernier ressort, il est vrai que l'on apprend par soi-même. De là à conclure que chacun construit son savoir par lui-même, il y a un pas à ne pas franchir. Car cette appropriation personnelle est fonction d'un cadre institutionnel et de la proposition de transmission qu'il porte. Sans celle-ci, on n'apprend rien du tout ! C'est l'oubli de cette dimension qui a égaré l'école. Au-delà de l'école, il a fait croire qu'il était possible en général d'acquérir quelque connaissance que ce soit par une

disposition spontanée des individus, sans exercer de pression culturelle directe. En réalité cette pression est forcément présente et, en refusant de l'assumer pour l'orienter avec pertinence, nous ouvrons la porte à cette nouveauté dérangeante qu'est son refus. Refus qui se marque dans les ruptures d'intégration qu'évoquait M. Lucas.

Il est essentiel de marquer cette exigence, non pas de *conformité*, objection qui revient infatigablement chez ses adversaires, mais une exigence de *liberté* vis-à-vis des nouveaux arrivants. L'intégration signifie que nous voulons que ces nouveaux arrivants soient, comme nous, des individus qui possèdent les codes collectifs nécessaires pour évoluer librement à l'intérieur de la vie sociale. Faute de maîtriser ces codes, ils sont voués à la dépendance communautaire, qu'elle soit diasporique ou sociologique. Le phénomène dit des « quartiers » que nos policiers sont à peu près les seuls à décrire pour ce qu'ils sont vraiment, en sont l'illustration. Ce sont, contre l'intégration, des systèmes d'obligations envers des appartenances qui ne sont pas de l'ordre du choix, avec tous les effets de fragmentation qui en résultent.

Il n'est pas inutile d'évoquer, même brièvement, *le modèle américain* et les conditions de la relative – mais réelle – réussite américaine en matière d'immigration. Il fournit un terme de comparaison qui, quelque affaiblissement que subisse aujourd'hui ce modèle, continue de pouvoir nous inspirer. Il ne s'agit pas nécessairement de le suivre, mais d'en tirer les leçons.

Il éclaire par contraste les difficultés sur lesquelles nous butons. Sa philosophie me semble se résumer en trois points. En premier lieu, l'adhésion au « rêve américain », rêve de la possibilité d'une réussite individuelle sans limites par le travail et la démonstration de ses talents, dans une société de liberté qui ignore les entraves du vieux monde. Cette adhésion est source d'une fidélité au pays d'accueil qui se dément rarement.

En regard, avons-nous un « rêve européen » ou un « rêve français » à proposer aux migrants qui arrivent sur notre sol ? Un rêve qui aurait la même faculté de mobiliser l'énergie des personnes et de susciter l'attachement patriotique ? Poser la question, c'est y répondre.

Les deux autres traits du modèle découlent du premier. Le principe tacite de l'intégration, dans ce modèle, est qu'elle résulte de la démonstration par les immigrés de leur capacité à apporter quelque chose à la vie collective par leurs propres moyens. « À vous de jouer, montrez ce que vous savez faire et vous deviendrez un vrai Américain. » D'où l'absence, ou du moins le caractère limité

de l'État social par rapport à la norme européenne. L'ouverture et la diversité se paient très logiquement en sentiment de faible obligation vis-à-vis de ses compatriotes. À l'inverse, nous ne savons que trop, en Europe, combien « l'immigration vers l'État-providence », comme on a pu l'appeler, empoisonne la question et provoque le ressentiment au sein des populations. Problème de fond : peut-on concevoir des sociétés ouvertes à un afflux important de populations d'origines très diverses et montrant néanmoins un haut niveau de solidarité entre leurs membres ? Je ne prétends pas avoir la réponse, mais je soutiens que nous ne pouvons pas échapper à ce dilemme. Et je n'oublie pas que pour certains idéologues libéraux grand teint, l'immigration est très explicitement le cheval de Troie qui permettra de dynamiter de l'intérieur l'État social à l'européenne.

De la même manière, enfin, l'accueil a pour contrepartie l'intransigeance pénale. La condition impérativement exigée des arrivants est le respect des lois en vigueur. D'où une répression impitoyable, une rudesse policière et une sévérité judiciaire qui ne manquent pas de surprendre les Européens lorsqu'ils la découvrent. L'abord du sujet est obscurci, il est vrai, par le très réel et très douloureux problème noir, qui est d'une autre nature. Mais au-delà de lui, ce n'est pas par hasard que le taux d'incarcération américain est digne d'un État totalitaire. Le droit de punir est corrélatif du devoir d'accueillir. Inutile d'insister, là encore, sur la manière dont nous sommes pris à contre-pied, en Europe, sur ce terrain, par rapport à ce qui était l'évolution spontanée de nos systèmes répressifs. L'insécurité, et l'insécurité dans ses liens avec l'immigration ne s'est pas imposée pour rien comme un thème obsédant dans les opinions publiques. Pour autant sommes-nous prêts à nous engager dans une voie à l'américaine ? Et si ce n'est pas le cas, que faire ? Car la seule chose qui nous soit interdite est de ne rien faire.

La question de la relance du modèle français d'intégration, si tant est qu'il puisse encore être réactivé (beaucoup en doutent chez ses praticiens), n'est qu'un cas particulier de notre problème politique du moment (je parle de Politique, non de la cuisine qu'on met généralement sous ce mot). Il s'agit de reconnaître les droits des individus et de les élargir sans jamais perdre de vue la question tout à fait nouvelle qui se pose à nous : *Quelle société fabrique-t-on avec ces droits individuels ?* Jusqu'à présent, nous avons vécu, séculairement, sur une négociation. Il y avait la société historiquement héritée, la nation, l'État qui la représentait et, à l'intérieur de cet ensemble compact et autoritaire, des droits étaient accordés aux individus. Aujourd'hui, nous sommes dans une

problématique totalement différente que le phénomène migratoire fait éclater au grand jour. Il y a d'abord des individus à partir desquels on essaye de fabriquer une société. Mais on oublie généralement que ces individus, ensemble, avec leurs droits, vont former une société d'une certaine forme et il faut se demander laquelle : question totalement évacuée, point aveugle de notre vision de la politique. C'est pour avoir oublié cette idée simple que nous rendons le problème de l'intégration inextricable au quotidien.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Il est difficile d'aller plus loin dans l'analyse que vient de le faire Marcel Gauchet. Néanmoins je hasarderai quelques idées, en toute humilité.

J'ai rencontré, en tant que ministre de l'Intérieur, toutes les difficultés que vous pouvez imaginer pour appliquer une politique qui rencontrait toutes les résistances culturelles qu'a rappelées Marcel Gauchet. Je rappelle qu'environ un quart des interdictions de territoire sont exécutées par la police (les bonnes années), et peut-être suis-je encore optimiste. Cela tient à ces passions dont Marcel Gauchet évoquait l'existence, c'est-à-dire l'idéologie sans-papiériste qui voit dans l'immigré en situation irrégulière la figure moderne du persécuté, quasiment à l'égal du Juif pendant la Deuxième guerre mondiale. Vision tout à fait caricaturale quand on sait que l'intéressé dispose quand même de cinq possibilités de recours devant le juge ! Et quand, tous ces recours épuisés, on tente de le reconduire, il peut encore profiter d'une décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)¹⁶ qui interdit d'emprisonner un étranger en situation irrégulière. Les contraintes sont immenses et certains d'entre vous sont en mesure d'appréhender les effets de cette idéologie mieux que la moyenne de nos concitoyens qui, sans les mesurer, les soupçonnent.

Les événements que nous venons de vivre viennent de réduire en poussière un certain nombre d'illusions sur notre possibilité de vivre en-dehors d'un cadre collectif protecteur. Hobbes avait jadis évoqué le pacte passé entre l'État et les

¹⁶ CJUE, 28 avr. 2011, C-61/11, Hassen El Dridi alias Soufi Karim.

citoyens¹⁷, ces derniers étant prêts à aliéner leur liberté pour se voir garantir la sécurité. J'espère que nous n'en sommes pas là et que nous n'irons pas trop loin dans cette direction. La loi votée par le Parlement sur l'état d'urgence¹⁸ est justifiée pour les trois mois qui viennent. En même temps, le terrorisme se disant djihadiste auquel nous avons à faire face est un défi pour les décennies qui viennent.

Comment trouver le juste équilibre entre les exigences de sécurité dont le corps social est porteur et l'exigence de liberté qui est au cœur du pacte républicain ? C'est là-dessus que je m'interroge.

Le retour de la nation me semble très positif à condition que l'on s'entende sur ce que le mot « nation » signifie. Il ne s'agit pas de la nation ethnique mais de la communauté des citoyens. Cette idée peut être portée par des gens qui ne sont pas eux-mêmes porteurs d'une idéologie de repli ni de la vision – que Marcel Gauchet a qualifiée de mortifère – d'une société qui pourrait disparaître.

Je pense que la société va se donner les moyens d'exister, la France va se donner les moyens de continuer. Elle devra pour cela recouvrer une idée plus valorisante d'elle-même. On a laissé se développer à l'excès un certain nombre de visions extrêmement négatives qui empêchent un pays qui a perdu l'estime de soi d'attirer, d'intégrer et tout simplement de fonctionner.

Après la terrible saignée de la Première guerre mondiale, la France a été et est restée un pays isolé jusqu'à l'effondrement de 1940 dont on omet de dire qu'il fut un effondrement politique avant même d'être un effondrement militaire. On cite rarement cette phrase de Marc Bloch : « Voici le temps qui vient de nouveaux Bazaine ». Notre état-major était persuadé que la bonne guerre à faire devait viser l'URSS et que la guerre entre la France et l'Allemagne n'avait pas de sens. Ceci explique beaucoup de choses. Je passe très rapidement sur la période affreuse qui suivit les accords de Munich, le pacte germano-soviétique, l'immense désarroi qui en résulta dans les esprits et qui se manifesta par l'effondrement sur le champ de bataille, à la suite d'une erreur stratégique majeure qui avait consisté à ranger toutes nos forces en Belgique et à se laisser

¹⁷ Dans la deuxième section (*De l'État, ou On Commonwealth*) de l'ouvrage « *Le Léviathan, ou Traité de la matière, de la forme et du pouvoir d'une république ecclésiastique et civile* », Thomas Hobbes, 1651.

¹⁸ LOI n° 2015-1501 du 20 novembre 2015 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et renforçant l'efficacité de ses dispositions.

coincer par la manœuvre en cisaille opérée par les armées de Guderian et de Rommel¹⁹. On ne raconte pas exactement tout ce qui s'est passé, on ne dit pas que le Premier ministre anglais s'appelait Neville Chamberlain, l'homme de l'*appeasement*, jusqu'à l'arrivée de Churchill, le 10 mai 1940. La Grande-Bretagne eut Churchill mais elle disposait aussi, avec la Manche, d'un formidable canal antichars. Je vous fais grâce de la suite, on pourrait parler de la colonisation, moment d'une mondialisation qui, à beaucoup d'égards, fut affreuse. Jacques Berque parlait de « dépossession », c'était particulièrement vrai pour l'Algérie (au moment de la guerre de conquête).

Mais si on va au fond des choses, la France n'occupe pas la première marche du podium quant aux prouesses génocidaires réalisées par de nombreux autres peuples que je ne veux pas nommer. La France ne mérite pas l'excès d'indignité dans laquelle on veut la plonger. Quoi qu'il en soit, la page est tournée depuis cinquante ans, il serait temps aussi de regarder plus souvent vers l'avenir.

On parle beaucoup des ratés de l'intégration, ils sont incontestables. Ils sont imputables, non à la République, mais au défaut de République. Les insuffisances de la République sont liées au fait que les politiques républicaines réussissent moins bien, même si le processus de l'intégration se poursuit : nous connaissons tous dans notre entourage des personnes parfaitement intégrées bien qu'elles appartiennent aux couches les plus récentes de l'immigration. Beaucoup en donnent la manifestation dans les événements que nous vivons. Je pense qu'il ne faut pas durcir excessivement le trait.

Je prendrai quelques exemples de ce qui évidemment ne va pas :

D'abord l'emploi. Il est de notre responsabilité d'avoir accepté une situation où nous comptons un peu plus de 3,5 millions de chômeurs pleins (plus de 5

¹⁹ Le 13 mai 1940, les Allemands franchissent la Meuse entre Sedan et Dinant. Le 15, la percée est faite en quelques heures : une brèche de 80 kilomètres a été ouverte par où s'engouffrent les troupes allemandes en direction de la Manche, commandées par Guderian et Rommel. Dans ce mouvement vers Calais, les Allemands effectuent ce que Churchill a appelé un « coup de faucille » : c'est-à-dire que les armées alliées au nord sont enveloppées par les Allemands au sud. Ainsi, du 15 au 28, l'aile gauche du dispositif français est détruite. Les Français tentent de réagir mais la VIIe armée s'est avancée trop loin pour manœuvrer. (Gamelin avait commis l'erreur de déplacer la VIIe armée entre Lille et Dunkerque) (Cercle Thucydide).

millions si on ajoute aux chômeurs pleins les chômeurs partiels). C'est le fait d'un choix de politique économique déjà ancien.

Autre erreur manifeste : la concentration dans les zones urbaines sensibles (Zus) de nos concitoyens venus des dernières vagues de l'immigration et des étrangers (en situation régulière ou non). Mais j'observe que le mot « apartheid » n'est pas adéquat parce que dans ces villes coexistent souvent plus de cent nationalités. Il n'en reste pas moins qu'elles concentrent 40 % des jeunes venus de l'immigration (même si nous ne disposons pas de statistiques ethniques, d'autres moyens, comme l'examen des prénoms, permettent, grâce aux techniques informatiques, de rendre compte à peu près de la réalité sans qu'il soit nécessaire d'établir des questionnaires). Nous atteignons une cote d'alerte. Cette concentration a des conséquences néfastes pour l'Ecole, principal outil d'intégration.

Malek Boutih a écrit un rapport sur la jeunesse²⁰ qui dit beaucoup de bonnes choses, même si, sur l'école, je ne partage pas son analyse. Il se trouve que j'ai eu l'occasion de débattre de ce sujet avec Marcel Gauchet il y a quelques mois²¹. Le rapport de Malek Boutih valorise excessivement les politiques pédagogistes qui tendent à la destruction de l'école républicaine en substituant à la transmission des savoirs et des valeurs un processus d'auto-apprentissage par le biais de pédagogies constructivistes où l'élève, placé par un processus copernicien « au cœur de l'école », est chargé de construire lui-même son savoir. J'ai même subi de la part de psychopédagogues éminents la « théorie du spiralaire »²². Ce que l'élève n'apprend pas cette année, il l'apprendra l'année prochaine... ou l'année d'après ! Que se passe-t-il s'il arrive en sixième sans avoir compris la manière

²⁰ *Génération radicale*, Malek Boutih, député de l'Essonne, juin 2015.

²¹ Le Cercle Hébé et son partenaire l'institut *Open Diplomacy* ont débattu le jeudi 11 juin 2015 avec Jean-Pierre Chevènement et Marcel Gauchet sur le thème « l'école aujourd'hui, quelles perspectives pour inventer le monde de demain ? ».

²² Dans *The Process of Education* écrit et publié à la suite du congrès de Woods Hole organisé à Cape Code par le *National Academy of Science* en septembre 1959, Jérôme Seymour Bruner propose le concept de *spiral curriculum* qui connaît un grand succès. L'adjectif « spiralaire » caractérise des programmes, des programmations et des progressions. J.P. Astolfi, introducteur en France de la notion de « progression spiralaire », la définit ainsi : « approches successives d'une même notion qui fait progresser en spirale la notion à atteindre jusqu'à toucher sa maîtrise à force de l'affiner, de la préciser d'année en année ».

dont on peut écrire un mot ou faire une addition ? Il est en situation d'échec définitif. Il y a donc dans notre Ecole des choses qui ne marchent pas mais qui peuvent être redressées. Il reste à définir les bases et à trouver la volonté politique de ce redressement.

Il me semble que les choix européens qui ont été faits par la France sont erronés en ce sens qu'on a vu dans l'Europe un substitut de la nation au lieu de la concevoir comme une construction qui prolongerait les nations, sur le mode confédéral, la nation restant la brique de base de l'édifice. Jaurès en son temps avait déjà remarqué que « Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie ; beaucoup d'internationalisme y ramène²³ ».

Cette erreur fondamentale, la substitution de l'Europe à la nation, est à l'origine des défauts de la monnaie unique. L'hétérogénéité des nations interdit de promouvoir des politiques monétaires efficaces. Qui incarne la souveraineté monétaire ? Est-elle incarnée par M. Draghi, seul maître à bord ? Je lui souhaite bon courage...

Maints autres exemples, Schengen, des postes Frontex non pourvus, un fichier, Eurodac²⁴, auquel la police n'a pas accès, des visas qui sont distribués mais ne sont pas contrôlés..., révèlent que l'Europe de Schengen ne marche pas ! La raison en est, comme le disait François Lucas, que l'Europe fait du droit mais ne fait pas d'administration, confiant d'ailleurs aux États le soin d'administrer. Les États qui accueillent n'ont de cesse d'envoyer le plus vite possible les masses de migrants qui les submergent vers les pays qui les jouxtent et les pays de transit repoussent à leur tour ces colonnes d'immigrés qu'on voit arriver en Allemagne où Mme Merkel les accueille à bras ouverts... dans des conditions qui d'ailleurs mériteraient interrogation car ses déclarations de la fin du mois d'août et du début du mois de septembre²⁵ ont évidemment provoqué des

²³ Dans *L'Armée nouvelle*, Jean Jaurès, éd. L'Humanité, 1915, chap. X (« *Le ressort moral et social. — L'armée, la patrie et le prolétariat.* »), III (« *Internationalisme et patriotisme* »), p. 464.

²⁴ Eurodac est un système de comparaison des empreintes digitales des demandeurs d'asile et de plusieurs catégories d'immigrants clandestins. Il a pour but de faciliter l'application du règlement Dublin II, qui permet de déterminer le pays de l'Union européenne (UE) responsable de l'examen d'une demande d'asile.

²⁵ Madame Merkel avait annoncé que les réfugiés syriens n'auraient plus l'obligation de remplir un questionnaire pour déterminer dans quel pays européen ils étaient arrivés en premier (suspendant donc le protocole, dit de Dublin, datant de 1990, qui impose aux

mouvements qui obéissaient en quelque sorte aux effets d'annonce. Un conflit se déroule en Syrie, un autre continue en Irak. Ces vagues migratoires sont le produit de conflits que, même s'ils ont aussi leurs causes endogènes, nous avons malheureusement contribué à allumer. L'Allemagne annonce qu'elle va accueillir un million de réfugiés politiques dans l'année (et trois millions dans les trois ans qui viennent). Quel sens cela a-t-il ? On est en droit de s'interroger. On constate d'ailleurs que les choses se passent très mal sur le terrain et que ces réfugiés ne sont pas toujours aussi diplômés qu'on l'attendait. Un ministre allemand, s'entretenant avec son homologue français, finissait par reconnaître que beaucoup de ces pauvres gens venant de milieux ruraux seraient difficiles à intégrer. Que d'illusions !

Des erreurs ont été commises en politique extérieure. Plusieurs défis viennent du sud : le terrorisme se disant djihadiste mais aussi les migrants économiques et les réfugiés. Or on se polarise sur le défi qui est à l'est, qu'on a soi-même provoqué en laissant de manière inconsidérée le partenariat oriental (créé en 2009), pour faire pièce à l'Union pour la Méditerranée, négocier un accord d'association avec l'Ukraine sans aucune concertation avec la Russie qui est en situation de libre-échange avec l'Ukraine. Est arrivé ce qui devait arriver mais cette crise était évitable. Et on désigne maintenant l'est de l'Europe comme l'origine de la menace principale. L'OTAN a été mise sur pied de guerre alors que c'est l'Ukraine qui refuse d'appliquer le volet politique des accords de Minsk. Non, les défis viennent plutôt du Moyen-Orient, de l'Afrique, d'où surgiront les problèmes de l'avenir. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de problèmes à l'est mais un peu de bon sens permettrait de canaliser tout cela.

J'en viens aux aspects plus positifs. Marcel Gauchet les a soulignés.

Le rôle de l'école : malgré toutes les critiques qu'on peut faire, il faut reconnaître que les enseignants remplissent au moins leur rôle d'accueil et même vont au-delà. Les résultats de l'école sont très variables, notamment en

réfugiés d'entreprendre des démarches dans le premier pays d'arrivée dans l'espace Schengen) et que toutes les décisions d'expulsion du territoire concernant les demandeurs d'asile syriens seraient révoquées. D'autre part, le gouvernement fédéral allemand met 6 milliards d'euros sur la table pour l'accueil de quelque 800 000 immigrants.

fonction de la concentration de la population en difficulté. Mais n'est-il pas possible d'imaginer des solutions ? Je sais que le « *busing* » a fait l'objet de beaucoup de critiques aux États-Unis²⁶ mais à mon avis à tort.

La politique de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine)²⁷ est une bonne chose mais il faut lui donner davantage de moyens. Il faut que les banlieues soient soumises à une restructuration qui permette d'éviter les concentrations excessives de populations dans telle ou telle zone.

La protection sociale en France est une des plus avancées qui soient au monde et tout le monde en bénéficie, y compris les troisième et quatrième générations de l'immigration.

Il faut avoir un jugement balancé, me semble-t-il, sur ces problèmes. La question qui se pose est : Sommes-nous prêts à abandonner le modèle républicain ? Sommes-nous prêts à faire nôtre le modèle multiculturel (lequel n'est pas l'acceptation de communautés qui existent sur le terrain) ? Même si ces communautés ne sont pas aussi concentrées qu'en Grande-Bretagne (on voit une ville comme Sarcelles mêler 140 nationalités), on constate qu'il n'y a plus de mixité ethnique par rapport aux autochtones de vieille souche qui se sont déplacés vers la France des périphéries urbaines. Tout cela a été décrit par Christophe Guilluy, qui a subi une critique à mon avis assez injuste pour avoir osé le dire.

Y a-t-il des remèdes ?

Fondamentalement, je pense que le pacte républicain est plus fort que tout, plus fort que le pacte sur la sécurité, plus fort que le pacte sur la stabilité. C'est

²⁶ Système inventé aux États-Unis dans les années 1970 pour tenter d'insuffler une mixité raciale dans certaines écoles, le *busing* consistait à amener les meilleurs éléments noirs dans des écoles blanches. Mais les familles blanches ont retiré leurs enfants pour les mettre dans le privé, créant de nouvelles écoles ghettos. Les États-Unis ont depuis abandonné le système.

²⁷ Voir *La politique de rénovation urbaine* par Pascale Rieu, ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) lors du colloque *Territoires et classes sociales en France dans la mondialisation*, organisé par la Fondation Res Publica le lundi 14 janvier 2008.

ce pacte républicain qui doit inspirer toutes nos politiques, à commencer par la politique économique.

N'avons-nous pas fait fausse route ? Beaucoup de pays européens sont dans une situation qui n'est pas très différente de la nôtre, qui est même plus grave à certains égards, par exemple sur le plan du chômage des jeunes (Grèce, Portugal, Espagne...).

Des remises en cause se feront sous la pression des nécessités parce que, même si nous sommes dans une société des individus, il existe quelque chose qui est plus fort que tout, une exigence collective qu'on peut magnifier en l'appelant la République. Nous savons bien que le mot République est aussi une exhortation. C'est d'ailleurs l'écart qui se creuse entre cette exhortation et la réalité qui mine la République.

Quand j'étais ministre de l'Intérieur, j'avais créé, sous l'autorité des préfets, des comités départementaux de lutte contre les discriminations et d'accès à la citoyenneté (« CODAC »), bien que mes collègues qui s'estimaient également compétents eussent refusé de signer la circulaire que j'avais fini par publier sous ma seule signature le 18 janvier 1999. Cet outil, qui rassemblait dans chaque département tous les acteurs publics et parapublics de l'intégration, se révéla très efficace tant qu'une impulsion politique lui fut donnée par le ministre de l'Intérieur lui-même, à travers l'action des préfets. Le patron d'une grande entreprise me disait aujourd'hui même avoir découvert avec stupéfaction que les jeunes nés de l'immigration ne pouvaient pas obtenir un stage dans une entreprise, on ne leur répondait même pas ! C'est révélateur de ce qui se passe quand il n'y a pas quelqu'un derrière pour guider la main, bref quand la puissance publique fait défaut.

Il y a certainement beaucoup de choses à faire pour remettre sur pied des dispositifs qui permettent, si ce n'est de faire à nouveau fonctionner l'ascenseur social, au moins de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'inégalités ressenties comme injustes et discriminatoires. Et là, il y a beaucoup à balayer devant notre porte.

Je rentre de Chine. Les Chinois que j'ai rencontrés m'ont dit : « Vous avez un État-providence qui écrase tout ». Pour eux, qui sont seulement au début de la construction d'une protection sociale extrêmement modeste, il faudrait mettre bas tous les systèmes qui protègent les plus faibles. Je leur ai répondu fermement que cette protection sociale est précisément pour nous ce qui donne une signification au développement économique. Ceci renvoie au modèle américain dont parlait Marcel Gauchet où c'est aux immigrés de faire la preuve qu'ils sont

capables de s'intégrer par eux-mêmes dans l'économie. Nous avons une autre façon de voir les choses. C'est un débat, je le lance.

Il y aurait beaucoup à dire sur notre diplomatie, notamment dans le monde arabo-musulman où nous avons la prétention jadis de favoriser les facteurs de progrès. Je ne suis pas sûr que ce soit toujours le cas, cela depuis déjà très longtemps. En gros, depuis la guerre du Golfe, où la France s'est mise à la remorque des États-Unis et de l'Arabie séoudite.

Mais je ne veux pas terminer sur une note pessimiste. Je crois que la politique que nous devons mener est très exactement celle qui a été définie par M. Michailof : proportionner l'accueil à la capacité d'intégration. Je ne sais pas comment cela peut se mesurer mais la variable est la capacité d'intégration. Il y a pour cela beaucoup à faire, notamment du point de vue de l'emploi et de l'accueil.

Il faut une politique maîtrisée de l'immigration. Nous allons vers une société naturellement métissée, nous sommes une société pluriethnique. Mais qui dit nation multiethnique ne dit pas société multiculturelle, qui est une façon de généraliser l'apartheid : le « chacun chez soi-chacun sa loi » dans sa communauté ne permet pas de protéger la jeune fille algérienne ou marocaine qui voudrait ne pas porter le voile ou la Malienne qui ne voudrait pas être excisée... Ce n'est pas ce que nous voulons, me semble-t-il.

La politique d'intégration doit continuer à fonctionner pour que ce *continuum* humain qui tendra à se créer par-dessus la Méditerranée puisse effectivement être une des voies d'avenir.

Il faut du temps pour cela, il faut maîtriser le temps. Et il faut se donner un projet.

Le rêve d'une Europe européenne serait un projet digne d'être porté. Mais comment y songer quand on voit la manière dont nos alliés européens ont réagi dans l'affaire du Mali ou, entre autres exemples, dans l'affaire récente des réfugiés ? Il est évident que la solution du problème des réfugiés serait d'arrêter la guerre en Syrie et en Irak et de rendre ces pays vivables pour leurs populations. Mais c'est trop compliqué, on préfère dire qu'on fera des quotas à perpétuité pour les réfugiés. Ce n'est évidemment pas la bonne méthode.

Il faut donc savoir où nous allons et préciser que nous avons à la fois une politique européenne et une politique de main tendue à l'Afrique qui doit inclure au passage les pays maghrébins. On pourrait imaginer des coopérations

triangulaires entre pays européens, pays maghrébins et pays africains pour développer un certain nombre de productions agroalimentaires, textiles etc. Tout cela est possible. Encore faut-il avoir cette vision et bien sûr la volonté politique qui va avec. Je parle sous le contrôle de M. Michailof qui en sait beaucoup plus que moi, même si j'ai commis un rapport sur le Sahel avec M. Larcher²⁸ il y a deux ans).

Tout n'est pas négatif. Des secousses que nous vivons et que nous allons vivre peut surgir du positif : la restauration des valeurs collectives à travers la nation, non pas la nation repliée sur elle-même mais la nation ouverte, la nation républicaine, celle pour qui les valeurs de fraternité existent... C'est dans cette direction qu'il faut aller. C'est cette vision qu'il faut retrouver.

²⁸ *Sahel : Pour une approche globale*, Rapport d'information de MM. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT et Gérard LARCHER, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées n° 720 (2012-2013) - 3 juillet 2013.

Débat final

ALAIN DEJAMMET

Une observation et une question :

La Fondation Res Publica a pour vocation de faire réfléchir et d'anticiper. Voici maintenant deux ans, nous avons organisé un colloque sur les effets de la mondialisation – où intervenaient Régis Debray et Pierre Brochand²⁹ – qui avait débouché sur l'idée que nous roulions à tombeau ouvert vers l'hyper-individualisme qu'a décrit justement Marcel Gauchet. Nous y sommes, je le crains. Une société de l'hyper-individualisme, d'ailleurs prise à partie d'une manière abominablement criminelle par d'autres, c'est ce que cette fondation s'était efforcée de nous faire prévoir voici deux ans.

On a insisté sur l'idée que nous hésitons à appeler les choses par leur nom. Je sais bien que, dans l'Encyclopédie, à la rubrique « Jésus » on peut lire « philosophe », mais je ne suis pas sûr que les gens qui manient la kalachnikov actuellement se conçoivent comme des philosophes et j'ai été surpris que le mot de religion n'ait absolument pas été mentionné dans cette réflexion sur l'immigration. Je pense que certains de ceux qui viennent ici portent des cultures ou des desseins que d'autres et eux-mêmes qualifient de religieux. Mais je ne veux pas ouvrir ce débat qui nous engagerait dans des voies extrêmement difficiles.

Ma question porte sur la possibilité du retour. Il y a quarante ans, l'Inde avait 400 millions d'individus et importait chaque année dix millions de tonnes de blé des États-Unis. Aujourd'hui l'Inde a plus d'un milliard d'individus, n'importe plus du tout de blé et vit assez bien. Des millions d'Indiens, en attendant que la révolution verte donne les résultats qu'elle a donnés, avaient émigré vers le Royaume-Uni ou les États-Unis. Ils sont revenus. Il y a eu quand même de par

²⁹ « *Occident et mondialisation* », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 21 janvier 2013 autour de Pierre Brochand, Ambassadeur de France, Directeur Général de la DGSE de 2002 à 2008, et Régis Debray, écrivain, philosophe, fondateur et directeur de la revue *Médium*.

le monde des phénomènes de retour, plus ou moins heureux, de Pol Pot retournant au Cambodge à Senghor rentrant au Sénégal. On voit aujourd'hui Lionel Zinsou, personnalité bien connue de la vie parisienne, revenir au Bénin.

Quid du retour ? Est-il possible ?

On peut discuter de certains aspects de l'intégration aux États-Unis. Grâce à la politique de « discrimination positive », on voit 30 % de Noirs sur les écrans de télévision (les États-Unis comptent 12 % de Noirs). Mais aujourd'hui un million de Mexicains repartent pour le Mexique pour 800 000 qui arrivent aux États-Unis.

Ces phénomènes sont en totale contradiction avec l'idée d'une vague, un tsunami monstrueux qui déferlerait en Europe...

Quelles remarques pouvez-vous faire sur la dimension et les perspectives du retour ?

SERGE MICHAÏLOF

Le retour est fonction du dynamisme économique du pays d'origine des migrants. La Côte d'Ivoire, par exemple, a exporté très peu de migrants vers l'Europe jusqu'au milieu des années 90 où la crise économique, les troubles politiques et un début de guerre civile ont provoqué une vague d'émigration ivoirienne, laquelle est aujourd'hui dans un mouvement de retour parce que la Côte d'Ivoire se développe à un taux de 9 % ou 10 % et que la stabilité, initialement un peu chancelante, s'améliore.

Si l'Afrique devait se développer comme on le prédit, avec des taux de croissance économique de 8 % à 10 % sur le long terme, je ne m'inquièterais pas trop pour les migrations à venir. La difficulté, c'est que le type de croissance que connaît l'Afrique, qui crée relativement peu d'emplois, ne correspond pas au modèle suivi par les pays émergents. Je peux dire aujourd'hui, et je ne suis pas le seul, qu'aucun pays africain n'est un pays émergent, contrairement à ce qu'une bonne partie des pays prétendent aujourd'hui. Dans ce contexte, comme la transition démographique n'est pas amorcée dans beaucoup de régions africaines les plus pauvres, celles qui manquent le plus de ressources naturelles, il y a de fortes raisons d'inquiétude. Les sociétés africaines les plus développées, très hétérogènes aux plans ethnique et religieux, restent extrêmement fragiles, d'autant qu'elles ont été construites récemment et que l'unité nationale n'y est

pas encore faite, sauf dans quelques rares pays. Les fractures se développent au lieu de se résorber. Et les poches de pauvreté envoient de véritables « métastases » dans toutes les régions proches. Si ces poches de pauvreté débouchent sur un chaos sécuritaire au cœur de l'Afrique, lié à la croissance démographique, à l'absence d'investissement dans les grands secteurs et à de mauvaises politiques économiques, les conséquences toucheront en chaîne toute l'Afrique de l'ouest et on ne pourra pas échapper à des migrations massives. Si, au contraire, la communauté internationale se décide à investir massivement, sérieusement et intelligemment dans les pays les plus difficiles, si ces pays eux-mêmes sont prêts à attaquer les problèmes de fond que sont le développement agricole, le contrôle des naissances et la construction d'appareils de l'État sérieux, je serais assez optimiste, car ce continent serait effectivement en voie d'émergence. Mais ce n'est pas ce que je constate sur place. Je constate au contraire que les taux de croissance démographique que l'on voit au Nigeria coïncident avec une destruction des emplois industriels, avec une affreuse misère dans le nord du pays, ce qui a provoqué les attaques de Boko Haram dans le nord-est sur une superficie égale à celle de la Belgique, déplaçant deux millions de personnes, une situation de nature à déstabiliser le Niger, le Tchad et le Cameroun. C'est cela que je vois aujourd'hui, c'est cela qui m'inquiète d'autant plus que je constate une absence de réaction à la hauteur des défis de la part des autorités européennes et françaises et des responsables africains. J'ai écrit ce livre (« *Africanistan* ») pour lancer un cri d'alarme et interpeler mes amis africains, interpeler le gouvernement français que j'essaye de sensibiliser depuis de longues années. « Mais non, il n'y a pas de problème ! », me répondait-on. Jusqu'en janvier 2013, quand le Mali s'est effondré, tout le monde me disait : « Le Mali va très bien, 7 % de croissance depuis dix ans ! » On avait juste oublié qu'il n'y avait pas d'État, pas d'armée et que la nation malienne est elle-même quelque chose de bien incertain.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je vous donne tout à fait raison. Il n'y a malheureusement plus d'armée malienne. Un responsable de la Défense me disait récemment que nous avons formé cinq bataillons dans le cadre de la mission européenne EUTM depuis le printemps 2013 : 5 000 hommes formés en presque deux ans et demi pour tenir

un territoire grand comme 2,5 fois la France ! Le reste a disparu, s'est évaporé, il n'y a plus d'armée malienne. Or en l'absence de structure régalienne puissante (armée, police, administration...), comme vous l'avez très bien expliqué, ce ne sont pas les 3 000 hommes de l'opération Barkhane³⁰ qui vont nous permettre de tenir dans la durée, soyons sérieux ! Le problème dépend des Africains eux-mêmes qui doivent assurer leur sécurité. Nous sommes là pour mettre des rustines quand il le faut, comme à Bamako il y a encore quelques jours³¹, mais cela ne durera pas toujours.

SERGE MICHAÏLOF

J'ajouterai sur ce point que les États du Sahel sont aujourd'hui face à une impossibilité budgétaire d'assurer leur sécurité. Actuellement, ils ne peuvent couvrir leurs dépenses de sécurité – et encore de manière tout à fait insuffisante – qu'en mordant sur les budgets sociaux et les budgets de développement : on réduit les dépenses pour le développement rural et pour l'irrigation, on réduit les dépenses en matière d'éducation, pour financer les dépenses militaires. La seule solution pour sortir de cette impasse serait de mutualiser au niveau international les dépenses régaliennes de ces pays.

³⁰ Lancée le 1er août, 2014, Barkhane est une opération conduite par les armées françaises. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Les missions de la force Barkhane (qui regroupe 3000 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 200 véhicules de logistique, 200 blindés, 6 avions de chasse, 3 drones et une dizaine d'avions de transport) sont d'appuyer les forces armées des pays partenaires de la BSS dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terroristes et de contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

³¹ Le vendredi 20 novembre 2015 en fin de matinée, les forces maliennes sont intervenues dans le cadre d'une prise d'otages à l'hôtel « Radisson Blu » de Bamako. À la demande du gouvernement malien, un groupe d'une quarantaine d'opérateurs des forces spéciales françaises a été déployé en urgence auprès des forces maliennes, afin d'appuyer leur intervention.

Pour abonder dans ce sens, un officier général français reconnaissait aujourd'hui que le projet ReCAMP (Renforcement des Capacités Africaines au Maintien de la Paix)³², initié il y a plus de quinze ans et destiné à former des unités africaines, a échoué du fait de l'absence de soutien de l'Union européenne. Ce devait être un projet de formation de bataillons africains, de prépositionnement, qui aurait fait face à toutes les crises que nous avons connues, mais, lancé en 1998, il a totalement, absolument échoué. Le projet ReCAMP théoriquement financé par l'Union européenne est abandonné par l'Union européenne.

DANS LA SALLE

Ma question s'adresse à Marcel Gauchet. J'ai trouvé très intéressante et féconde votre notion de pression, pression du dehors et pression du dedans. Car on oublie aujourd'hui ce que disait Durkheim, c'est-à-dire que les faits sociaux pèsent sur nous et nous relient de façon incoercible. Or vous dites aussi que notre société refuse de voir, de traiter cette pression qui s'exerce de façon informelle.

³² Le programme ReCAMP, présenté en 1998 au sommet Afrique-France du Louvre, sous l'égide de l'ONU et en harmonie avec l'OUA, visait à accroître les capacités militaires des pays africains à conduire des actions de maintien de la paix. Il contribuait au renforcement des organisations sous-régionales africaines en matière de sécurité, en participant au développement d'un climat de confiance mutuelle. Le programme comportait trois composantes : la formation, l'entraînement et l'équipement d'unités engagées en maintien de la paix ; des moyens étaient prépositionnés dans trois bases françaises d'Afrique, disponibles pour équiper, au moment de leur engagement en maintien de la paix, trois bataillons type ONU et un hôpital de campagne.

En 2012, devant la nécessité de recréer des dizaines de formations, de réalimenter les 3 principaux dépôts de matériels et de munitions, la France, ne pouvant plus y aller seule, avait espéré convaincre le plus grand nombre d'états de l'Union européenne à s'investir individuellement afin d'aller vers un concept ReCAMP sous label Union Européenne.

On peut dire que toute violence est un appel à la loi. Ne pensez-vous pas que la violence qu'expriment ces terroristes (je ne parle pas des causes du fondamentalisme, c'est un autre débat) est d'une certaine façon un appel à une pression qui s'exercerait?... ce qui rend évidemment la réflexion sur les réponses beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

MARCEL GAUCHET

Elle n'est pas qu'un appel, elle est aussi un refus, les deux peuvent très bien coexister. De fait, cette pression existe. Elle s'exerce très fortement par cette étonnante machine que nous avons montée, appelée « les *media* », qui est le point de contact le plus frappant entre chacun de nous et la société que nous formons.

L'intégration n'est pas qu'un processus individuel qui se joue sur une génération, c'est aussi un processus collectif passant pour une part essentielle par les transmissions familiales qui jouent sur ce terrain un rôle déterminant.

Que disent « les *media* » à cette jeunesse de seconde ou troisième génération, celle où vont puiser les phénomènes terroristes ? C'est mystérieux. Selon une thèse qui a eu cours dans le milieu sociologique, l'école n'est plus ce qu'elle était, la République ne dit plus grand-chose à personne, en revanche, radios, télévisions, *media* sociaux fonctionnent à plein. À première vue, on a l'impression que ces jeunes sont intégrés par les *media*. La plupart d'entre eux baignent dans cette culture avec laquelle ils veulent rompre très spectaculairement, dans un geste de conversion (nous n'avons pas parlé de la question de la religion que nous voyons à l'œuvre dans les phénomènes salafistes), sans même parler du tout de djihadisme. Ce qu'ils entendent sur ces *media* est en fait un discours qui disqualifie totalement leur culture d'origine : Comment peut-on adhérer à de telles bêtises ? Tel est le message subliminal, donc non formulé. L'essentiel de ce qu'expriment les *media* n'est pas un message médiatique mais la philosophie sous-jacente. Ce message est au rebours de ce que serait vraiment la compréhension d'une culture dans laquelle il y a du sens à vivre. Nous nous croyons ouverts, accueillants, mais nous martelons du matin au soir qu'il y a une seule manière d'être qui vaille, la nôtre, le reste étant, tout au plus, toléré comme pittoresque pour agence de tourisme. Il n'y a aucune reconnaissance (je n'emploie pas ce mot dans son sens politique, extérieur et

formel), notre société est incapable de penser des sociétés autres, *a fortiori* des religions autres, qui représentent le sommet de l'altérité. C'est cela qui nous revient dans la figure. Inconséquents, nous faisons autre chose que ce que nous croyons faire parce que nous refusons d'assumer ce que nous faisons réellement. Je crois que, de ce point de vue, nous sommes dans un nœud inextricable. Pour avoir renoncé à une action explicite, normale, négociée, très bien acceptée, nous avons précisément affaire avec quelque chose que nous devons admettre, à partir de quoi on introduit d'autres exigences dans un pacte explicite.

La théorie c'est l'ouverture, la réalité c'est la fermeture symbolique et culturelle.

DANS LA SALLE

Tout le monde est d'accord sur l'excellent constat qui a été tiré par tous les intervenants sur la situation aujourd'hui et à moyen terme.

Que faire sur le plan interne ?

Poursuivre la politique d'intégration dont on voit très bien qu'en France elle a des ratés ? Peut-être de ce point de vue serait-il intéressant, quand on parle du *modèle* français, de ne pas toujours penser *modèle* au sens d'exemplarité. Nous avons beaucoup à apprendre des succès – et des insuccès – d'un certain nombre de pays européens. On voit que le modèle britannique ne fonctionne pas très bien, les Hollandais sont revenus du leur. En Suède il y a quelque chose qui ne marche pas mal. Ce sont des choses qui mériteraient d'être regardées, considérées.

Que faire à l'extérieur pour réguler ou co-réguler ces flux considérables ?

N'y a-t-il pas, selon l'expérience de M. Michailof, des exemples de politiques qui ont pu – ou qui pourraient – réussir, permettre à certains pays africains de s'engager sur le chemin de l'émergence (l'éducation des femmes, la réforme agraire, le cadastre...)?

On pense nord-sud mais peut-être faudrait-il aussi penser sud-sud. J'ai été frappé de lire un article de Piketty qui rappelait la grande misère de zones qui s'étendent de l'Égypte à l'Iran³³ et indiquait que « le budget total dont disposent

³³ « Si l'on examine la zone allant de l'Égypte à l'Iran, en passant par la Syrie, l'Irak et la péninsule Arabique, soit environ 300 millions d'habitants, on constate que les

les autorités égyptiennes pour financer l'ensemble du système éducatif de ce pays de près de 90 millions d'habitants est inférieur à dix milliards de dollars (9,4 milliards d'euros) » alors que, « quelques centaines de kilomètres plus loin, les revenus pétroliers atteignent les 300 milliards de dollars pour l'Arabie saoudite et ses 30 millions d'habitants, et dépassent les 100 milliards de dollars pour le Qatar et ses 300 000 Qataris. »

N'y aurait-il pas moyen d'organiser quelque chose pour que cette surabondance de richesse, circule un peu plus dans une dimension sud-sud ?

SERGE MICHAÏLOF

Je peux tenter de répondre sur la problématique de l'aide au développement.

Il se trouve que la France s'est complètement fourvoyée en ce domaine en pensant que l'aide au développement était une action caritative. Tant qu'à faire la charité, mieux vaut donc s'adresser à des gens dont c'est le métier : la Banque mondiale, l'Union européenne, les instances de développement, les innombrables « banques multilatérales », la centaine de fonds des Nations Unies..., et leur confier nos ressources afin qu'ils exercent la charité du mieux possible... tout en nous permettant de développer une clientèle très utile dans certains cas.

Résultat : Sur dix milliards d'euros affichés en aide publique au développement, l'effort budgétaire réel est de 2,8 milliards d'euros (il y a déjà beaucoup de mousse dans le verre de bière !). Sur ces 2,8 milliards, 1,7 milliard sont confiés aux instances multilatérales sans se préoccuper aucunement de ce qu'elles en font (à peine leur fixe-t-on quelques grands objectifs du genre « Mettez la moitié sur l'Afrique ! »). Sur le reste (environ 1,1 milliard), on impute beaucoup de choses mais on gonfle la partie consacrée au prêt selon une mécanique assez compliquée. Pour le dire simplement, quand vous faites du prêt, vous fabriquez de l'aide publique au développement très facilement parce que, pour un euro que vous mettez pour bonifier les prêts, vous affichez dix à douze euros d'aide publique au développement. C'est magnifique ! Donc, partant de dix milliards, 2,8 milliards correspondent à notre effort budgétaire, sur quoi reste 1,1 milliard pour notre aide bilatérale réelle et, au final ce sont 200

monarchies pétrolières regroupent entre 60 % et 70 % du PIB régional, pour à peine 10 % de la population, ce qui en fait la région la plus inégalitaire de la planète. »

millions qui sont destinés sous forme de dons aux pays les plus pauvres ! Ces 200 millions sont distribués à seize pays différents pour permettre à nos ambassadeurs de monter des petits projets et de couper des rubans devant des photographes. Autrement dit, ces 200 millions sont complètement gaspillés.

Que faut-il faire ?

La politique d'aide britannique au contraire de la nôtre est remarquablement conçue : elle cible les pays qui posent des problèmes géopolitiques à la Grande-Bretagne, et utilisent leur aide bilatérale non pas pour que les ressources correspondantes aient un impact direct comme le fait la France mais pour qu'elles permettent de lever et d'orienter intelligemment la manne de l'aide internationale disponible au plan mondial ; c'est ce qu'on appelle le bi/multi (articulation entre les deux types d'aide, bilatérale et multilatérale que j'ai vainement essayé d'expliquer à un ministre du développement qui m'a pris pour un fumiste). En gros, quand les Britanniques mettent cent millions de livres sterling par an, par exemple sur le Congo RDC (Kinshasa), ils maîtrisent à peu près un milliard de crédit international.

Donc, les Britanniques jouent avec un milliard de livres sterling tandis que nous jouons avec dix millions d'euros... Il est évident que l'efficacité des Britanniques est sans aucune mesure avec l'efficacité des Français.

La France a oublié ce que la Grande-Bretagne a toujours gardé en tête, ce que tous les pays savent – sauf peut-être nous, le Benelux et quelques pays nordiques –, c'est que l'aide au développement est d'abord un instrument d'intervention géopolitique. Ce fut le cas pendant toute la Guerre froide comme pendant la période de décolonisation. Ensuite, les grandes organisations multilatérales, qui avaient exagéré sur le plan de l'ajustement structurel, se sont découvert une vocation pour « lutter contre la pauvreté » et elles ont embarqué nos ressources dans ce type d'activités qui n'a finalement guère de sens car ce grand et louable objectif ne permet pas de définir une politique correspondant à nos préoccupations géopolitiques. Et nous avons ainsi complètement perdu le contrôle de nos ressources. Au total sur les 200 millions d'euros (sur 2,8 milliards) qui restent pour faire quelque chose dans les pays les plus pauvres, nous consacrons en moyenne vingt millions d'euros par an au développement rural du Sahel qui est le vrai problème géopolitique français et où le seul moyen de créer des emplois sur le court terme est le développement rural. Cela montre à quel point nous nous sommes trompés. Aujourd'hui notre aide cible les pays émergents où on peut faire des prêts importants et « lutter contre le réchauffement climatique », mais sans prendre en compte les problématiques

géopolitiques fondamentales. L'objectif de mon livre (« *Africanistan* ») est de mettre sur la table une thèse que je n'arrive pas à faire passer auprès de nos responsables politiques qui trouvent toujours très bien de distribuer l'argent sans condition à nos amis multilatéraux. Pourtant, en tant qu'ancien directeur de la Banque mondiale qui a vu fonctionner ces mécanismes, je pourrais bénéficier d'une certaine crédibilité... « Tu as raison, me répond-on, dans le meilleur des cas, depuis dix ans, mais il y a d'autres urgences ».

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Le rapport que Gérard Larcher et moi avons réalisé mettait aussi l'accent sur ces problèmes de renationalisation de l'aide mais il y a une formidable inertie de la technocratie française et européenne. Et on ne peut espérer faire changer les choses parce que la multilatéralisation est une option qui a été prise il y a une bonne trentaine d'années. La France était un pays de stratèges jusqu'aux années 70 (la Fondation Res Publica a publié un cahier sur ce thème : « *La France et ses stratèges* »³⁴). Aujourd'hui, il y a l'Europe et l'Europe n'a pas de stratégie.

Pour répondre à la question des pétromonarchies et des pétrodollars, je dirai que les chocs pétroliers ont profité à ces pays qui ont d'ailleurs largement contribué à l'expansion du salafisme à l'échelle du monde arabo-musulman. Il ne faut pas compter exagérément sur eux pour doper les économies africaines. Si l'Égypte gagne un peu d'argent en Arabie saoudite c'est à travers les travailleurs émigrés égyptiens qui en rapportent des devises... et aussi une certaine conception de la religion dont on voit les effets. Je regarderais beaucoup plus vers la Chine dont les réserves équivalent au PIB de l'Allemagne (plus de 3 000

³⁴ « *La France et ses stratèges* » : séminaire organisé par la Fondation Res Publica le 22 mars 2010 avec la participation de M. Christian Malis, auteur de « *Raymond Aron et le débat stratégique français (1930-1966)* », l'amiral Jean Dufourcq, directeur d'études à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire et rédacteur en chef de la Revue Défense Nationale, M. Pierre Conesa, ancien directeur adjoint de la Délégation aux affaires stratégiques et de la DGA DDI, directeur général de la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), M. Gilles Andréani, Conseiller maître à la Cour des Comptes, ancien Directeur du centre d'analyse et de prévisions du ministère des Affaires étrangères et M. Gabriel Robin, Ambassadeur de France.

milliards de dollars) et qui serait disposée à faire un certain nombre d'investissements, y compris avec nous. Si elle peut aider à mettre à flot un certain nombre de pays africains, cette hypothèse mérite d'être examinée. J'ajouterai que, dans le monde arabo-musulman, nous soutenions traditionnellement les pays qui portaient une vision de progrès. Depuis 1990-91, nous sommes à la remorque des pétromonarchies.

GILLES CASANOVA

Nos problèmes d'intégration sont certainement réels mais ils apparaissent au niveau des représentations, plus fortement que dans la réalité.

Ainsi les mariages mixtes en France entre nationaux et étrangers ou récents immigrés sont plus nombreux que dans la plupart des pays du monde, ce qui prouve que la machine fonctionne encore.

Mais, au niveau des représentations, on voit certains sujets sur lesquels se cristallise le développement du populisme, lié à une absurde bataille de représentations.

On cite souvent cette phrase apocryphe de Victor Hugo : « Quand on ouvre une école, on ferme une prison ». Il est aisé de comprendre que les populations issues de régions dans lesquelles les écoles sont extraordinairement peu nombreuses auront une tendance proportionnelle à être plus concernées par les problèmes qui mènent à la prison. Le service public a financé à grands frais une émission³⁵ très longue, très développée, fondée sur plusieurs études, pour démontrer l'absence de lien entre l'immigration et la délinquance. Mais la réalité est tout autre. Quand l'État français, au nom de la liberté de religion, donne aux détenus la possibilité d'assister à des offices religieux, une très large majorité d'entre eux choisit une religion dont je ne crois pas qu'elle soit en elle-même criminogène mais qui est la religion des vagues d'immigration récente. Évidemment c'est le thème numéro un sur lequel le Front national prospère depuis de très nombreuses années.

Il reste à construire des écoles, dans les pays d'origine des immigrés et dans nos quartiers.

³⁵ « *Immigration et délinquance, une enquête qui dérange* », de Christophe Nick, Gilles Cayatte et John Paul Lepers, documentaire diffusé le 25 novembre sur France 2

Comment se battre sur le terrain des représentations où la crise de l'intégration est considérablement amplifiée par rapport à la réalité des chiffres qui démontre que la France continue malgré tout à intégrer ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je ne prétends pas répondre à cette question.

On pourrait avoir une analyse des causes de la délinquance qui prenne davantage en compte les phénomènes de concentration urbaine et de sociétés figées sur un modèle patriarcal et endogamique où la loi de l'omerta s'impose, ce qui rend très difficile la pénétration de la police dans certaines zones. J'ajoute que la suppression de la police de proximité n'a pas aidé. Je crois malheureusement qu'aujourd'hui quand on ouvre une prison on ouvre aussi une école mais pas celle que nous voudrions. Mais cela nous emmènerait beaucoup trop loin.

On voit que les problèmes qui sont posés sont extrêmement difficiles. J'aimerais qu'on retienne de cette soirée qu'un cap doit être fixé. Ensuite il nous faudra examiner les différentes difficultés à résoudre, dans tous les domaines, à partir d'une vision englobante, d'une cohérence dans le temps, qui nous permette de résoudre successivement ces problèmes. C'est sur cette base que devra être pensée une action des pouvoirs publics qui demande beaucoup de doigté et de pédagogie.

Tout ne va pas mal, il faut le dire et le répéter. Il y a beaucoup d'aspects positifs sur lesquels nous n'avons peut-être pas suffisamment insisté parce que tous les autres sujets de préoccupations mobilisent en priorité notre réflexion.

Merci à nos intervenants et merci à vous d'être venus nombreux.

PUBLICATIONS RECENTES

UNE POLITIQUE DU TRAVAIL

Colloque du 9 janvier 2012

LA RÉFORME DES BANQUES

Colloque du lundi 23 janvier 2012

APPROCHES THÉORIQUE ET PRATIQUE D'UNE MONNAIE COMMUNE

Table ronde du lundi 13 février 2012

L'EURO MONNAIE UNIQUE PEUT-IL SURVIVRE ?

Colloque du lundi 24 septembre 2012

L'ESPRIT DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Table ronde du lundi 26 novembre 2012 autour d'Arnaud Montebourg

LES ÉTATS ÉMERGENTS : VERS UN BASCULEMENT DU MONDE ?

Colloque du lundi 10 décembre 2012

OCCIDENT ET MONDIALISATION

Colloque du lundi 21 janvier 2013

LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

Colloque du lundi 11 février 2013

NOUVEAU PACTE SOCIAL : MODE D'EMPLOI

Colloque du mardi 21 mai 2013

LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE ÉNERGETIQUE MONDIAL

Colloque du lundi 17 juin 2013

LE PROJET DE MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Colloque du lundi 16 septembre 2013

L'EXCEPTION CULTURELLE

Colloque du lundi 14 octobre 2013

REFAIRE L'EUROPE ?

APERÇU RETROSPECTIF ET ESQUISSE D'UNE POLITIQUE

Colloque du lundi 2 décembre 2013

L'EUROPE SORTIE DE L'HISTOIRE ? RÉPONSES

Table ronde du lundi 20 janvier 2014

LE MAGHREB ET SON NORD

Colloque du lundi 17 février 2014

GUERRES DE RELIGIONS DANS LE MONDE MUSULMAN ?

Colloque du lundi 31 mars 2014

LA GUERRE DES MONNAIES ?

Colloque du lundi 28 avril 2014

**ÉTATS-UNIS - CHINE, QUELLES RELATIONS ?
ET LA RUSSIE DANS TOUT CELA ?**

Colloque du lundi 2 juin 2014

LA RÉFORME BANCAIRE : POMME DE DISCORDE ?

Colloque du lundi 23 juin 2014

LA RUSSIE EN EUROPE

Colloque du mardi 23 septembre 2014

RÉPUBLIQUE ET NUMÉRIQUE

Colloque du lundi 28 octobre 2014

LE ROYAUME-UNI ET L'EUROPE

Colloque du lundi 8 décembre 2014

QUE PEUT FAIRE LA FRANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

Colloque du lundi 15 décembre 2014

L'INGERENCE

Colloque du lundi 19 janvier 2015

LA FRANCE ET LA REPUBLIQUE FACE A LA RADICALISATION

Colloque du lundi 9 mars 2015

**L'EURO EST-IL SOUTENABLE ?
LE NOUVEAU TEST DE LA GRECE**

Colloque du lundi 13 avril 2015

QUEL MODELE DE REINDUSTRIALISATION POUR LA FRANCE ?

Table ronde du lundi 1^{er} juin 2015

**LE MOYEN-ORIENT
DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES PUISSANCES**
Colloque du lundi 29 juin 2015

L'UKRAINE
Table ronde du lundi 14 septembre 2015

QUEL MODELE TERRITORIAL POUR LA REPUBLIQUE ?
Colloque du lundi 28 septembre 2015

QUEL AVENIR POUR LA LIBYE ?
Colloque du lundi 26 octobre 2015

LE MODÈLE FRANÇAIS D'INTÉGRATION
Colloque du lundi 23 novembre 2015

**LA CHINE ET SES DÉFIS :
VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT**
Colloque du lundi 14 décembre 2015

NOTES ET ETUDES :

Parues récemment :

- **Daniel Bloch**, ancien Président d'université, ancien Recteur, ancien Directeur des enseignements supérieurs, et Pierre Hess, Inspecteur de l'Education nationale : « **Apprendre à parler, à penser et à vivre ensemble** »
- **Jean-Michel Naulot** membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, auteur de « *Crise financière - Pourquoi les gouvernements ne font rien* » (Le Seuil, 2013) : « **Le défi Tsipras** » (tribune parue dans Libération le 14 avril 2015)
- **Kevin Limonier**, Docteur en géopolitique, Institut Français de Géopolitique (Université Paris 8) et **David Amsellem**, Docteur en géopolitique au Centre de Recherche et d'Analyse Géopolitique (CRAG), Université Paris VIII : étude cartographique réalisée pour la Fondation Res Publica : « **Que peut faire la France en Afrique subsaharienne ?** »
- **Dominique Garabiol**, Professeur associé à Paris-8, membre du Conseil scientifique de la fondation Res Publica : « **Pour les marchés, le risque sur la dette française reste sept fois plus important qu'avant la crise** » (tribune parue dans La Tribune le 8 octobre 2014)
- **Dominique Garabiol**, Professeur associé à Paris-8, membre du Conseil scientifique de la fondation Res Publica : « **La monnaie unique est déjà morte. Vive la monnaie commune !** » (entretien paru dans Marianne le 22 août 2014)
- **Jean-Michel Naulot**, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica : « **Crise de l'euro : regarder les réalités en face** »
- **Jean-Michel Quatrepoint**, journaliste économique, et **Jean-Luc Gréau**, économiste, membres du conseil scientifique de la Fondation Res Publica : « **Pour sortir de la déflation, repenser la zone euro** »

NOTES DE LECTURE :


Parues récemment :

- **Quelles alternatives pour sortir du piège de l'euro ?**, note de lecture du livre de Hans-Werner Sinn « *The Euro Trap: on bursting bubbles, budgets and beliefs* » (Oxford university press, 2014) par Sébastien Sibai.
- **Chine, Occident, deux visions de la mondialisation**, note de lecture du livre de Régis Debray, essayiste, philosophe et médiologue, et de Zhao Tingyang, figure intellectuelle chinoise et professeur de philosophie à Harvard « *Du ciel à la terre. La Chine et l'Occident* » (Les Arènes ; 2014), par Paul Zurkinden.
- **La France dans le nouveau « Kriegspiel » mondial**, note de lecture du livre de Jean-Michel Quatrepoint, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, journaliste économique, « *Le Choc des Empires* » (le débat Gallimard ; mars 2014), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- **Décryptage de la crise financière internationale**, note de lecture du livre de Jean-Michel Naulot, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, membre du collège de l'Autorité des Marchés financiers de 2003 à 2013, « *Crise financière. Pourquoi les gouvernements ne font rien* » (Seuil ; 2013), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- **Le modèle allemand au-delà des mythes**, note de lecture de « *Made in Germany – Le modèle allemand au-delà des mythes* » (Seuil, janvier 2013), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- **Stratégie électorale: It's the people, stupid!**, note de lecture de « *Porte à porte, reconquérir la démocratie sur le terrain* » de **Guillaume Liegey, Arthur Muller et Vincent Pons** (Calmann-Lévy, avril 2013), par Julien Landfried, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, parue sur le Huffington Post, le 23 mai 2013.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

 01.45.50.39.50

info@fondation-res-publica.org

Achévé
d'imprimer
en février 2016